

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes n'auront pas leur papier de l'encore, ni leur poste, et à nous en perdre le temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

Un député sensé

M. le directeur,

Vous annoncez hier que M. Fred. Kay, député libéral de Missisquoi, avait présenté, à Ottawa, une motion contre le changement de l'heure, en été. Voilà un homme de bon sens, avec, en plus, le courage de tenir un effort pour mettre fin à un abus regrettable. — Alors, ne serait-il pas à désirer que de partout, on adressât à ce député généreux, des requêtes approbatives, appuyant fortement sa noble initiative? — Il doit y avoir assez longtemps que, sur la demande de "viseurs égoïstes" — certains conseillers municipaux inconscients tyrannisant sans pitié les humbles travailleurs, sous le ridonnable prétexte d'"économie de lumière".

Cet intelligent Monsieur Kay n'a-t-il pas trouvé le vrai moyen de faire enfin rentrer dans l'ordre, tous ces odieux exploitateurs de la patience et de l'esprit pacifique des petits et des humbles? — Le vrai remède est trouvé — le remède radical: qu'on aide dans le promoteur à la faire accepter et prescrire par qui de droit, et l'on en aura enfin fini avec cette manie révolutionnaire, qui menace de devenir chronique en maints endroits.

Un lecteur de St-Hyacinthe.

"L'heure des vaches"

25 mars 1922.

Monsieur le directeur,

Tout le monde a vu, de l'avis de l'heureux temps, ou l'heure n'indiquait que les rendez-vous, et les échéances.

Les vaches, qui sont d'un bon naturel, aiment revenir à la maison toujours un peu plus tôt (tantôt comme disent les Québécois). La pendule d'un campagnard, c'est un bel ornement, qui sonne la sérénité des heures de ces braves gens qui vivent en contact continu avec la belle nature du bon Dieu.

Qu'est-ce que ça leur fiche: l'heure de l'Atlantique, ou du Pacifique. Le peuple des villes, au contraire, a un grand besoin de voir le soleil de vie, de jouir comme les autres humains, de la lumière solaire, du grand air, et de contempler l'oeuvre de son créateur.

L'agriculteur n'a pas de maître: il va comme bon lui semble, et s'acquiesce de sa tâche selon que la température le lui permet.

Le citadin n'a pas le choix: il est l'esclave de son travail qu'il attend, à l'atelier ou au bureau, et souvent, très tard, il rentre à son domicile, épuisé, trompé dans son idéal, et dans son droit à sa part de soleil dans la vie.

Heureuses gens de la campagne, songez à vos frères des villes, qui enient votre sort, et qui vous prient de leur rendre justice.

Fraternellement,

Bruno St-PIERRE.

Le rapatriement des Franco-Américains

Montréal, le 24 mars 1922

Monsieur le rédacteur,

La colonisation et le rapatriement font parler d'eux depuis quel temps, et ce n'est pas moi qui m'en plairais. La motion de M. le député Ricard, au parlement de Québec, et le discours de M. Moreau, exposant les besoins des colons, nous font espérer qu'avant longtemps un Crédit agricole salement administré dans le but d'aider surtout à établir sur des terres neuves les fils de nos belles familles canadiennes, couronnera l'oeuvre bienfaisante de MM. les ministres Perrault et Caron.

C'est alors qu'on pourra réellement voir cesser l'exil désastreux de nos compatriotes vers les États-Unis, et qu'on réussira à ramener chez nous un grand nombre de ces expatriés qui gémissent de voir leurs enfants se jeter à l'anglification et à l'indifférence religieuse. Il faudrait dans ce but profiter des grèves et du chômage qui sévissent dans la Nouvelle-Angleterre pour lancer une campagne de rapatriement aussi vaste que possible. Il devrait y avoir, dans la Nouvelle-Angleterre et les États des Grands Lacs, dix ou quinze missionnaires — colonisateurs munis d'appareils à projections, de tracts, d'affiches, écrivant dans les journaux franco-américains toutes sortes de renseignements sur nos admirables régions nouvelles, et organisant, de concert avec le Pacifique-Canadien et nos chemins de fer Nationaux, des excursions de retour dans le Nord, dans l'Ouest et chez les Acadiens.

En beaucoup de milieux, on se fait une idée fautive de la valeur agricole de nos compatriotes rapatriés. Qu'on me permette de citer quelques extraits de lettres venues de colons du Témiscamie ou d'ailleurs, et québécois; l'on verra tout le profit qu'il y aurait, pour nous et pour tout le Canada, à dépenser, au rapatriement de nos frères, une parcelle des sommes immenses qu'on jette en Angleterre, en Galicie ou en Finlande, pour amener au pays des étrangers qui sont plutôt un embarras et un élément dangereux qu'une source de prospérité pour le Canada.

Voici quelques témoignages de nos rapatriés:

De Arville, Ont., le 10 fév. 1922. "Il y avait sept ans que je restais aux États-Unis, et voici trois ans que je suis habitant à Arville. Je suis bien content. Je fais très bien mon affaire. J'ai eu une bonne récolte, un beau jardin: tomates, commandements de contremaîtres à bien mal. On est tous très contents." (Edmond Lapière).

De St-Eugène de Guigues, Qué.,

CERCLE UNIVERSITAIRE

Les Indes et l'île de Ceylan

M. C.-A. WILSON FAIT LE RECIT D'UN VOYAGE DE TROIS MOIS QU'IL A FAIT EN 1921. — L'ÉGYPTOLOGUE.

Le Cercle Universitaire, avait pour hôte d'honneur, samedi soir, à son dîner-causée, périodique, M. C.-A. Wilson, avocat et conseiller du roi, M. Wilson a narré ses souvenirs de voyage aux Indes, à Ceylan et en Égypte, où il a passé trois mois.

M. Antonio Perrault, a présenté le conférencier, et parlé de la carrière de M. Wilson tant dans la vie publique, qu'au Barreau.

LES INDES

Calcutta, dit M. Wilson, est une ville immense dont la population se chiffre à 5,000,000, disent les enthousiastes, 2,000,000, affirment les vus conservateurs. Son port est un des plus fréquentés du monde. Le principal parc est le Maidan dont la superficie est de quatre milles. C'est un parc anglais parfait; c'est dire qu'il est très beau, très propre et peuplé de statues, entre autres de celles de lord Auckland, Canning, Victoria, Edouard VII, Kitchener, Roberts et autres célébrités britanniques.

Nous visitons continue le conférencier, les "burning ghats". Sur le bord de la rivière, dans un enclos ou sur des gradins, les cadavres sont déposés sur des bûchers qui les réduisent en cendres. Ces cendres sont jetées à la rivière. Huit cadavres brûlent au moment de notre arrivée. Il fait une chaleur atroce dans ce charnier. Au bas de l'escalier, trois individus, habillés de blanc, se baignent dans la rivière. Les cendres dans l'eau dans l'espoir d'y trouver des bijoux qu'on aurait oubliés d'enlever, avant l'incinération. Ce sont des parias qui accomplissent cette macabre besogne qu'ils accomplissent toute leur vie.

Calcutta est aux Anglais, depuis deux siècles environ. Ayant obtenu de l'empereur mongol, Aurangzeb, la permission d'établir un petit comptoir sur les bords de la rivière Hoogly, ils choisirent cet endroit où il n'y avait qu'une misérable bourgade d'indiens; mais petit à petit, John Bull finit par s'emparer de tout le pays. C'est la fable de la belette et du lapin, mise en réalité.

Chanderagor est une possession française située à vingt-cinq milles de Calcutta, sur la rivière Hoogly. Sa superficie est d'environ neuf cent quarante hectares. Il n'y a plus que cent cinquante Européens qui l'habitent. L'église a été fondée en 1599 par les Portugais. Elle a été détruite au 17ème siècle par les conquérants mongols et reconstruite depuis.

Dans un parc on voit la statue de Duplex qui, au 16ème siècle, dota la France d'une partie considérable des Indes. Il en reste bien peu aujourd'hui.

La vue de Bénarès, du haut du pont du chemin de fer, est éblouissante. Tous ces minarets, coupoles, clochers, dômes, portails, colonnades, escaliers, resplendissent d'un vil éclat, sous les rayons du soleil du matin. La ville sainte, la Mecque du bouddhisme, est sise sur un seul coté de la rivière. L'autre rive est profane et maudite.

D'après la croyance hindoue, ceux qui oseraient y vivre et y mourir, revivraient, après leur mort, dans la "personne" d'un âne. Aussi de ce bord de la rivière, on dédaigne qu'il fait présumer, en dépit de ce que l'on voit, que les habitants de Bénarès ont une assez haute opinion d'eux-mêmes, pour ne pas courir un si terrible risque.

Cawnpore est une ville toute imprégnée du triste souvenir de la mutinerie. Nous n'y séjournons que quelques heures, mais ce court laps de temps est bien employé. Notre auto nous conduit, en cinq minutes, de la gare à un petit enclos entouré d'une haie de fer; au centre une croix couronnée, d'une douzaine de pieds de hauteur indiquant, que le puits qui, en 1857, a été rempli jusqu'à bord par les deux cents victimes de Nana-Sahib, qui y furent jetés, toute palpitantes.

CEYLAN

La population du Ceylan est d'environ 4,500,000, dont 400,000 catholiques. Le gouvernement a établi une léproserie à Borella, sur les bords de la rivière. Cinquantes sœurs, des Franciscaines de Marie, ont été importées du Canada pour en prendre charge. La supérieure est de Montréal.

Le pic le plus élevé du Ceylan est Pedraballagala; il atteint près de huit mille pieds. Viennent ensuite à quelques centaines de pieds de différence le Anuradhapura-kundu et le Anuradhapura. Le sommet duquel le premier homme a laissé l'empreinte de son pied. Ce devait être un fier homme que notre ancêtre commun, si l'on en juge par son pied dont l'empreinte n'a pas moins de dix pieds de longueur. Un petit temple bouddhiste abrite ce lieu pour le moins antique sinon vénérable. Il faut du bon vouloir pour reconstituer dans l'esprit l'Anuradhapura la forme d'un pied, de la ville de Ceylan. Sa fondation remonte à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. C'est la plus remarquable des villes en ruines et ensevelies de l'île. Une bonne partie de ses ruines attire la curiosité des voyageurs qui ne manquent pas d'y pousser une pointe. Ces ruines se trouvent à cent vingt-six milles de Colombo.

L'ÉGYPTÉ

Le Caire, l'une des plus belles villes au monde, donne l'illusion d'un des beaux quartiers de Paris. Rues larges, trottoirs plus larges encore, ombragés d'acacias fleuris, parcs remplis de fleurs et d'arbres des espèces les plus rares dominés par le feuillage des palmiers dont on ne se lasse jamais. Population au-delà de 1,000,000 d'habitants. On peut diviser la ville en cinq parties: 1. la ville européenne; 2. la ville indigène; 3. le vieux Caire; 4. la ville des tombeaux de califes; 5. la ville morte. Ces deux dernières portent bien leur nom. Ces deux villes, avec rues, places, carrefours, maisons et jardins ne sont habitées que par les morts. Les tombes sont dans les maisons dont la plupart sont à deux étages. Elles ont portes, balcons, fenêtres, comme les maisons habitées par les vivants. A certaines fe-

nêtres se voient même des rideaux et des tentures.

Autant ces deux villes sont mortes et silencieuses, autant les trois autres sont gaies, vivantes et tapageuses. On y vit la grande vie du café parisien. Tous les types de l'univers s'y croisent en leurs costumes particuliers.

A l'issue de la causerie de M. Wilson, M. E. Vadeboncoeur, au nom des membres du Cercle Universitaire, a remercié le conférencier.

Une cinquantaine de convives assistaient à la causerie et ont pu ensuite feuilleter les albums photographiques de M. Wilson.

POLYEUCTE

Les étudiants en art dramatique du conservatoire Lassalle ont joué, samedi soir dernier, à la salle Saint-Sulpice, *Polyeucte*, tragédie en cinq actes, de Pierre Corneille. Disons tout de suite que ce fut une véritable soirée de gala, et cela non seulement à cause du caractère de la pièce que tous connaissent mais aussi à cause du mérite réel des interprètes dont voici les noms: Mlle Jane Rolland, Pauline, fille de Félix et femme de Polyeucte; Mme Elise Garesau, Stratonice, confidente de Pauline; M. Rosaire Vézina, Félix, sénat romain et gouverneur d'Arménie; M. Jean-M. Belcourt, Polyeucte, seigneur arménien et gendre de Félix; M. Alexandre Mazurette, chevalier romain et favori de l'empereur; M. Deligny Labbé, seigneur arménien et ami de Polyeucte; M. Philéas Desjardins, Fabian, confident de Sévère; M. Armand Lefebvre, confident de Félix; et enfin M. Ernest Daigneau, soldat romain.

Chacun des interprètes ayant su rendre son rôle de façon plus que satisfaisante et avec beaucoup de vérité historique, nous devons à tous nos meilleurs félicitations. La seule petite réserve que nous oserions formuler c'est que leur diction a été un peu rapide à certains moments, chose très excusable pour des amateurs qui apprennent à leur tour. Nous appellerons, en effet, que ce chef-d'œuvre, l'un des plus classiques de la scène française, a été représenté exclusivement par des Canadiens et Canadiennes françaises, ainsi que le notait le programme, sous la direction artistique du professeur Eugène Lassalle. La mise en scène, par ailleurs, était celle de la Comédie Française, de Paris, cependant que les costumes avaient été fournis par la maison J. Ponton, de Montréal.

La représentation de "Polyeucte", qui a eu lieu devant un très vaste auditoire, était sous le haut patronage de M. L.-Athanasie David, secrétaire provincial. Une partie des recettes ira, nous a-t-on dit, à la conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Jacques.

H. M.

LA GRÈVE DES TISSERANDS

Boston, 27 (S.P.A.) — La grève des tisserands de la Nouvelle-Angleterre menace de se communiquer cette semaine aux grandes filatures de coton et de laine de Lawrence. Sept établissements de cette ville ont annoncé en effet qu'à partir d'aujourd'hui une réduction de 20 p. ce, sera pratiquée dans le salaire des employés et assistants de ces derniers, sont mis en grève. Une autre filature a annoncé qu'elle ferait ses portes pour une période de temps indéterminée. C'est une sorte de lock-out. Les grosses filatures de l'American Woolen Company n'ont cependant pas voulu réduire les salaires de leur personnel.

Le plus gros établissement affecté à Lawrence est le Pacific Mills, qui emploie dix mille personnes. Les six autres ont les salaires ont été réduits employant en tout trois mille personnes.

La grève dans le New-Hampshire et le Rhode-Island est à peu près toujours au même point. Le bureau d'arbitrage du Rhode-Island a été dissous après de vaines tentatives pour effectuer un compromis. Les efforts en vue d'arranger des entrevues entre les chefs des grévistes et les manufacturiers du New-Hampshire ont abouti à rien.

De petites grèves ont lieu aussi à Lowell et à Fitchburg, dans le Massachusetts.

Une dépêche de Lawrence, Mass., annonce qu'un assemblée d'employés de manufacture a été tenue, hier après-midi, sur la place publique sous les auspices de la One Big Union et que les personnes présentes ont voté en faveur de la grève.

Pèlerinage à Rome

Nous accusons réception d'une élégante brochure illustrée, publiée à l'occasion du congrès caractéristique international prochain, par la compagnie du Pacifique-Canadien, service océanique. On savait déjà que le Pacifique-Canadien organise un grand pèlerinage à bord de l'un de ses plus luxueux paquebots, le "Montréal", mais il faut prendre connaissance du pamphlet explicatif qui vient de paraître, pour avoir une idée exacte de l'intérêt puissant qui s'attache à ce voyage, en même temps que des conditions que l'on aura pendant toute sa durée pour les heureux voyageurs. Le départ aura lieu, le 6 mai prochain de Montréal, ce qui donnera aux pèlerins tout le loisir voulu pour s'arrêter quelques jours à Naples, Pompéi, Herculanum, visiter les grottes de Capri, etc., etc., avant de se rendre à Rome, où les attendent, toujours sous l'égide du Pacifique-Canadien et de ses représentants, la "Compagnie française du tourisme", d'inoubliables spectacles et de précieuses émotions.

A la suite du congrès, qui aura lieu à Rome du 24 au 29 mai prochain, les pèlerins du Pacifique-Canadien seront conduits, par des guides courtois et expérimentés, vers les villes principales et les plus beaux sanctuaires italiens et français, où l'on s'arrêtera par étapes reposantes. C'est ainsi que l'on visitera les sanctuaires d'Assise, de Padoue, ainsi que les villes

Historique du système scolaire

M. LABARRE PARLE DE L'ORGANISATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA MÉTROPOLÉ DEPUIS LES DÉBUTS DU RÉGIME EN 1845 JUSQU'À NOS JOURS.

M. J.-B. Labarre, directeur des écoles du district nord de la commission scolaire, a exposé l'histoire du système scolaire dans la province et à Montréal et l'organisation actuelle des écoles catholiques de la métropole devant les membres de l'Union Catholique, dimanche.

Avant 1800, dit le conférencier, les pouvoirs publics au pays ne s'étaient nullement intéressés à la question de l'instruction publique.

Elle était entièrement laissée à l'initiative privée. Les Dames de la Congrégation à Montréal et aux environs, les Ursulines aux Trois-Rivières et à Québec, donnaient l'instruction aux jeunes filles. Les Sulpiciens à Montréal et le Séminaire de Québec donnaient l'instruction aux garçons, avec le concours de certains professeurs ambulants qui passaient quelque temps dans les villages et dans les familles à faire l'école et qui recevaient en retour la nourriture et parfois quelques chelins.

Au début du dix-neuvième siècle le gouvernement fonda l'"Institution Royale" pour l'instruction des enfants du peuple. L'évêque anglican de Québec en était le président. L'évêque catholique et son clergé ont vu dans cette institution un moyen d'anglicanisation de notre race et ils ne l'ont pas encouragée; et les parents catholiques n'envoyaient pas leurs enfants dans les écoles qui en dépendaient, de sorte que cet essai n'eut aucun résultat. Il n'y eut jamais plus d'une vingtaine d'écoles de cette "Institution" en opération à la fois dans la province de Québec dans le cours des trente années de son existence.

Les écoles de fabrique ont été plus prospères, et l'on peut dire qu'à partir de 1760 jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, ce sont les curés qui ont été à peu près les seuls maîtres d'écoles du peuple.

C'est en 1845 qu'a été établie la municipalité scolaire de Montréal qui comprenait tout le territoire de la ville d'alors. Elle était formée de six membres et elle ne retirait aucune taxe des propriétaires; aussi a-t-elle végété jusqu'en 1870, date où, ayant pu percevoir des taxes des contribuables, elle a construit quelques écoles et s'est vu à leur entretien. En 1872 elle possédait cinq ou six écoles et en subventionnait une dizaine d'autres, qui toutes ensemble étaient fréquentées par 2,500 enfants dirigés par 61 professeurs.

Dix ans plus tard, elle avait 25 écoles, 142 professeurs et 7316 élèves; ces professeurs recevaient en moyenne un salaire annuel de \$300. A partir de 1894, la Commission scolaire se composa de neuf commissaires; à cette date elle avait 41 écoles et 13,000 élèves. Plusieurs communautés enseignantes étaient venues s'établir à Montréal ou ont même été fondées à Montréal ou aux environs. Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont venus les premiers en 1837, à la demande des Messieurs de Saint-Sulpice; vinrent ensuite les Jésuites, les Sœurs de Sainte-Croix, de Jésus-Marie, de Sainte-Anne, les Frères Maristes, les Frères du Sacre-Cœur, de la Charité, de Sainte-Croix, les Clercs du Sacre-Viateur, les Sœurs de la Providence, etc., etc.

Le commencement des annexions date de 1909. A partir de cette année jusqu'à 1917 douze à quinze municipalités adjacentes se sont annexées à la commission centrale, qui était riche, par suite de l'accroissement de valeur des propriétés du centre de la ville et de l'accroissement des populations des petites municipalités avoisinantes. Il faut ajouter que cette commission n'a jamais fait d'extravagance dans le salaire de ses employés.

En 1917, il restait encore 31 municipalités, qui n'avaient pas encore été annexées et qui le furent par l'acte de fusion de toutes les commissions de la ville en une seule.

La situation précaire et intenable des petites municipalités scolaires adjacentes ne dépendait pas de leur mauvaise administration, mais du fait que cette nouvelle population y venait avec des besoins immédiats d'écoles et qu'elle ne recevait rien de Montréal, qu'elle avait contribué à enrichir, déclare M. Labarre.

Le conférencier énumère les principales avantages de la fusion, par le système actuel, conclut M. Labarre l'honnêteté est garantie dans l'administration, les progrès sont assurés dans les écoles, et une saine

renommée de Florence, Milan, Gènes, Marseille, Toulouse, etc., etc., puis le sanctuaire des apparitions de Lourdes, où les voyageurs canadiens feront un séjour de deux ou trois jours, qui leur rafraîchira à la fois l'âme et le corps, par le repos que l'on goûte dans l'atmosphère recueillie du petit village pyrénéen. Ensuite, par Bordeaux, Nantes et Nantes, en traversant le pays d'origine d'un grand nombre de nos frères, l'on se dirigera vers la Touraine, visitant en passant les châteaux historiques de la Loire, et l'on atteindra Paris, où pendant six jours les voyageurs canadiens pourront promener leurs yeux sur les merveilleux de la Ville-Lumière, et jusque vers les champs de bataille, de la Champagne, par Soissons, Châteauneuf, Reims et sa cathédrale, etc., etc. Il sera loisible à ceux qui le souhaiteront ensuite de se rendre à la Passion d'Oberammergau, en Bavière, spectacle unique qui n'a pas été donné depuis 1910. Le retour au Canada s'effectuera individuellement, chacun choisissant parmi les nombreux paquebots du Pacifique-Canadien, celui qui lui conviendra le mieux. Billets de retour étant valables pour une année à partir de leur émission.

La sécurité est assurée aux futurs citoyens. Les curés de paroisse sont des facteurs importants de succès pour nos écoles, et ils ne sauraient jamais être trop largement représentés dans l'administration scolaire.



Styles Nouveaux en Chapeaux de Printemps

COULEURS nouvelles également. Le tan semble la teinte la plus appropriée pour le printemps, c'est du moins ce que les jeunes gens achètent. Vous devriez voir les nôtres, toutes les nuances imaginables de tan pour satisfaire à la fantaisie d'un chacun. Les prix vous plairont aussi.

\$5.00 à \$8.00

MORIN FRÈRES

5-EST. RUE SAINT-CATHERINE
(Près Boulevard Saint-Laurent)

Society Brand Clothes

AUX IMPRIMEURS

Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

S'adresser:
Dépt. des Impressions, Tél. Main 7460
L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée,
43, rue St-Vincent, Montréal.

La route du Mont Robson

Un voyage à travers le Canada est toujours long, qu'on le fasse par plaisir ou par nécessité, mais il y a une route qui offre, l'intérêt qu'il suscite, le grandiose des paysages que l'on contemple que l'on traverse en traversant les Rocheuses canadiennes sont toujours nouveaux et l'on en garde toute sa vie le souvenir. La voie du Continental Limited, lequel circule tous les jours entre Montréal et Vancouver, traverse la superbe région des lacs de l'Ontario nord; de Winnipeg à Saskatoon et à Edmonton, elle traverse quelques-unes des terres les plus fertiles des grandes provinces des prairies; une nuit de course au sortir d'Edmonton et vous voilà dans le Parc Jasper et les Rocheuses canadiennes, que la voie traverse à un niveau plus bas que celui de n'importe quel autre transcontinental américain, le plus haut point atteint étant le "Great Divide", à 3,712 pieds d'altitude. Vous n'aurez écouté que votre intérêt si vous faites votre prochain voyage de l'Ouest par la route nouvelle. "La Voie Nationale." Vous avez l'alternative de faire votre excursion dans un superbe wagon de touristes, à un coût minimum, où si vous en avez le goût, les wagons-lits modèles plus luxueux ou le wagon-bibliothèque-observatoire à compartiments sont à votre disposition. Le Continental Limited n'est composé que de wagons d'acier et l'aménagement en est moderne sous tout rapport.

Procurez-vous des renseignements complets au bureau des voyageurs de la ville, 230, rue St-Jacques, à la gare Bonaventure, au terminus du tunnel, à la gare de la rue St-Catherine est, à Montréal, ou de n'importe quel agent des chemins de fer National du Canada au Grand Tronc. (réc.)

M. Smith énumère les raisons qui militent en faveur du polyglottisme. Ceux qui voyagent, ceux qui commencent, ceux qui aiment la littérature étrangère, et ceux qui ont des loisirs devraient apprendre plusieurs langues. Le président du Cercle Polyglotte donne sa méthode d'apprendre les langues étrangères. Il croit que l'étudiant doit s'initier d'abord au vocabulaire puis à la grammaire et lire ensuite les bons auteurs.

M. Casimir Hébert est l'orateur suivant. Il parle lui-même vingt-cinq langues. Le conférencier dit que le mot polyglotte et dit que la plupart des Canadiens français sont polyglottes parce qu'ils parlent au moins deux langues. Mais le polyglotte au sens exact du mot doit savoir plus de deux langues. Les langues étrangères qui sont les plus utiles dans l'Amérique du Nord d'après le conférencier sont l'espagnol et le portugais.

Voici quelques-unes des raisons qui peuvent inciter un jeune Canadien français à devenir polyglotte: La suppression des intermédiaires ou interprètes dans les relations commerciales; la possibilité de lire les chefs-d'œuvre des littératures étrangères dans la langue où ils ont été conçus; l'avantage pour les fervents de la musique de mieux comprendre un opéra italien dont les paroles s'harmonisent à l'expression musicale et que toute traduction doit nécessairement amoindrir.

Le moyen le plus pratique d'apprendre une langue étrangère est de cotoyer le plus fréquemment possible ceux qui possèdent la fond de la langue que nous désirons apprendre. Des causeries fréquentes avec ces derniers nous habitueront aux accents de leur langage et nous faciliteront l'étude que nous pourrions ensuite commencer.

Les autres orateurs ont été M. Joseph McCosker, vice-consul des États-Unis à Montréal, qui a parlé en anglais; M. Pedro Alvarez, en espagnol; M. Albert Goodstone, en polonais; MM. Jaime Noguera et Vincente Pons, en catalan; M. Farrah-Lajoie, en arabe; M. Ferdinand Costa, en italien; M. Hercule Pannamoni, avocat, en grec moderne; M. R. S. Samilo, en russe; M. Raoul Lussier, en castillan; le juge J. J. Guérin, en latin, en espagnol, en italien, en anglais et en français; M. Henri Comte, le notaire P. J. Marsan, le notaire Rosario Dubreuil, J. A. Dupuis, avocat, l'échevin Léon Trépanier, Dr Henri Dorval et R. Camirand, avocat.

(Vers l'Ouest)

Quitte Montréal, gare Windsor: 8.15 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 11.55 a.m.

9.20 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 12.20 p.m.

9.20 a.m. le dimanche seulement; arrivant à Ottawa à 1.00 p.m.

4.00 p.m., tous les jours, sauf le dimanche; arrivant à Ottawa à 7.30 p.m.

6.35 p.m., le dimanche seulement; arrivant à Ottawa à 10.15 p.m.

8.15 p.m., tous les jours; arrivant à Ottawa à 11.15 p.m.

10.15 p.m., tous les jours; arrivant à Ottawa, à 1.20 a.m. (Vers l'Est)

Quitte Ottawa, gare Union: 5.50 a.m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 8.50 a.m.

6.40 a.m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 9.40 a.m.

8.35 a.m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 12.05 p.m.

3.00 p.m. le dimanche seulement; arrivant à Montréal, gare Windsor, à 6.40 p.m.

3.45 p.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 6.45 p.m.

6.55 p.m., tous les jours, sauf le dimanche; arrivant à Montréal, gare Windsor, à 10.25 p.m. (réc.)

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 28 MARS 1922

SAINT JEAN DE CAPISTRAN

Lever du soleil, 5 heures 53.
Coucher du soleil, 6 heures 17.
Coucher de la lune, le matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET NUAGEUX

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum .. 47
Même date l'an dernier .. 48
Minimum aujourd'hui .. 34
Même date l'an dernier .. 40

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.42; 11 heures, 30.46;
1 heure de l'après-midi, 30.38.

L'Ulster accepte

Cette partie de l'Irlande consent à envoyer des délégués à Londres --- Ce que dit la presse au sujet de l'armée républicaine.

Belfast, 27 (S.P.A.). — Le cabinet de l'Ulster a décidé, à sa séance d'aujourd'hui, d'accepter l'invitation faite par le secrétaire des colonies, M. Churchill, de venir à une conférence des premiers ministres irlandais à Londres. Cette conférence est convoquée à cause des troubles qui sévissent plus fort en Irlande depuis quelques semaines.

L'OPINION DE LA PRESSE.
Dublin, 27 (S.P.A.). — L'adoption unanime par les membres du congrès de l'armée, dimanche, d'une résolution affirmant de nouveau l'allégeance des militaires à la République a vivement mécontenté les partisans de l'Etat libre. Le *Irish Independent* dit, à ce sujet, dans son édition de ce matin:

"Souventes fois dans le passé notre peuple s'est divisé juste au moment où l'unité était essentielle. Aujourd'hui nous sommes en face du même spectacle maléficient et regrettable. La désunion est imposée au pays. La résolution adoptée par le congrès

de l'armée équivaut à une répudiation du Dail Eireann et cependant Eamon de Valera persiste encore à dire que le Dail est autorisé suprême en Irlande.

"Dans toutes les républiques gouvernées selon les méthodes démocratiques, telles la France et les Etats-Unis, l'armée est strictement sous le contrôle des autorités civiles, en d'autres termes, du gouvernement au pouvoir. Partout où l'on s'est départi de ce régime constitutionnel, de graves événements ont surgi qui ont dégénéré parfois en l'établissement d'une dictature militaire."

Le correspondant du *Freeman's Journal* à Charleville, comté de Cork, a été arrêté. La cause de son arrestation, dit le journal, paraît être que l'armée républicaine irlandaise a été blessée parce que ce journaliste avait télégraphié à son journal qu'on avait tenté de dissoudre une réunion de partisans du traité anglo-irlandais à Charleville.

M. LLOYD GEORGE À LONDRES

Le premier ministre quitte sa villa pour quelques heures --- Il consultera ses collègues et rencontrera M. Schanzer.

Londres, 27 (S.P.A.). — Le premier ministre Lloyd George doit revenir à Londres cet après-midi de Criccieth, pays de Galles, où il était aller prendre quelques semaines de repos. Ses amis disent que ce congé, si bref qu'il ait été, lui a fait beaucoup de bien et qu'il revient dans la capitale avec une vigueur nouvelle.

M. Lloyd George ne reprendra cependant pas ses fonctions politiques immédiatement. Il est compris qu'après avoir séjourné quelques jours à sa villa de campagne, Chequers Court, là, il lui faudra encore d'urgence ses projets concernant la conférence de Gènes et il préparera le discours qu'il devra prononcer à la Chambre des communes dans une semaine pour obtenir un vote de confiance.

Pendant son court séjour à Londres, le premier ministre consultera ses collègues du cabinet et il est probable qu'il aura une entrevue importante avec le ministre des affaires étrangères, M. Schanzer, qui est venu de Paris à Londres hier soir. Cet entretien portera uniquement, paraît-il, sur la conférence de Gènes.

Il sera une sorte de pendant au récent échange de vue entre M. Lloyd George et M. Poincaré, président du conseil de France, à Boulogne.

On dit que M. Schanzer présidera la plupart des séances des assises internationales de Gènes. Le premier ministre Facta ne fera que présider la séance d'inauguration.

On ne s'attend point que M. Lloyd George prenne part à la conférence anglo-irlandaise à Londres, si jamais celle-ci est organisée, mais il est probable que le premier ministre verra Arthur Griffith, président du Dail Eireann, et Eamon J. Duggan, le ministre de l'intérieur du Dail, si ces deux hommes arrivent aujourd'hui dans la capitale anglaise.

On croit généralement que Michael Collins, chef du gouvernement provisoire de l'Etat libre, viendra lui aussi à Londres, mais il retardera pour savoir si le premier ministre de l'Ulster, sir James Craig, accepte l'invitation du gouvernement anglais.

En tout cas, si la conférence a lieu, ce ne sera pas avant mercredi.

Propagande pro-républicaine

LES DELEGUES IRLANDAIS AUX ETATS-UNIS TIENNENT UNE GRANDE ASSEMBLEE.

New-York, 27. — Austin Stack et J. O'Kelly, adversaires du traité anglo-irlandais qui sont arrivés dernièrement aux Etats-Unis pour faire de la propagande contre ce traité, ont parlé, hier soir, au théâtre Lexington en présence de cinq mille personnes. La foule a applaudi bruyamment chaque fois que le nom d'Eamon de Valera a été prononcé.

L'abbé Michael O'Flanagan, vice-président du Sinn Féin, a déclaré que cette salle comble et enthousiaste est un signe de victoire pour la république irlandaise et que le peuple irlandais saura voter contre le traité de l'Etat libre aux prochaines élections en Irlande. Il a été ses auditeurs de ne pas trop dépendre blâmer les délégués irlandais d'avoir été se faire jouer à Londres et de se rappeler que M. Wilson est allé se faire jouer à Paris, il y a trois ans.

L'affaire Delorme

LE MAGISTRAT CUSSON REFUSE DE SUSPENDRE LES PROCÉDURES POUR ATTENDRE L'EXAMEN MENTAL DE L'ACCUSE.

Le magistrat Cusson a présidé, ce matin, à l'examen volontaire dans l'affaire Snowden. Au début de la séance, M. Monette a répondu qu'il prenait la même attitude qu'au début de l'enquête et a demandé au président du tribunal de suspendre les procédures afin d'attendre le rapport du médecin chargé d'examiner l'intime quant à son état mental. M. Walsh a répondu qu'il s'opposait à cette demande et le président du tribunal a donné raison au procureur de la Couronne, déclarant qu'il ne pouvait agir autrement étant obligé de suivre les dictées de la loi. L'intime a donc été condamné à subir son procès aux Assises.

Action en libelle

Québec, 27 (D.N.C.). — Par l'entremise de M. A. Lavergne, M. C.-N. Dorion, avocat, a pris une action de \$10,000 contre M. Galarneau, maître de St-Louis de Courville, M. Dorion prétend que M. Galarneau est coupable de libelle.

La Commission du pugilat

LE GREFFIER DE LA VILLE INDIQUE LA MANIÈRE DE PROCÉDER POUR L'INSTITUTION D'UNE SIMPLE RESOLUTION ET NON UN REGLEMENT.

M. Bauset, greffier, a donné aux conseillers municipaux, une opinion légale au sujet de la formation d'une commission de boxe à Montréal. Comme la loi provinciale y pourvoit, le conseil ne doit pas adopter de règlement municipal mais plutôt une simple résolution.

Sa communication soulèvera le débat d'aujourd'hui sur la réglementation de la boxe, à la séance du conseil.

M. Bauset dit: "La création de cette commission est prévue par la loi adoptée à la dernière session de la législature et dont le parrain était le premier ministre, et dispense le conseil de procéder par voie de règlement municipal."

"Le conseil en vertu de cette loi n'a qu'à adopter une résolution créant une commission permanente sous le nom de 'Commission athlétique de Montréal'. Cette commission devra être composée de cinq membres qui resteront en charge durant bon plaisir, ou pour une période de temps déterminée dans la résolution, laquelle doit en même temps pourvoir à la nomination d'un des membres comme président, et d'un autre comme président suppléant."

"La commission nommée son secrétaire. Tous les devoirs, attributions et prérogatives de cette commission, sont décrits dans la loi, et la commission peut adopter les règlements et imposer les conditions qu'elle jugera à propos concernant les combats de boxe et de lutte. Les fins pour lesquelles la commission est constituée sont d'aider, d'organiser et d'encourager les associations sportives composées de professionnels ou d'amateurs; de diriger, de gérer et de contrôler les combats de boxe, d'entraînement à la boxe, la lutte, avec ou sans décision pour un prix ou pour une bourse et avec prix d'entrée exigés des spectateurs."

"Toute personne, association, corporation ou club qui offrira en spectacle un combat de boxe ou de lutte à Montréal, auquel le public sera admis comme spectateur, devra obtenir de la commission un permis autorisant ce spectacle. Le coût de ce permis ne pourra excéder la somme de \$500 par représentation ou la somme de \$5,000 pour un permis annuel; et la commission ne pourra exiger aucune autre taxe, comme prix d'entrée, ou pour l'occupation des sièges à ce spectacle. Le permis devra faire mention du nom des arbitres, des lutteurs professionnels, ou amateurs, de leurs gérants, entraîneurs et second, qui sont autorisés à participer au spectacle."

OU LES FUGITIFS SE LOCALISENT

SALONIQUE EST LE CARREFOUR DE TOUS LES MISEREUX DE L'EUROPE ORIENTALE.

Salonique, 27 (S.P.A.). — Salonique est l'île nos jours la ville qui abrite le plus de réfugiés. Elle renferme dans ses murs 40,000 réfugiés grecs et macédoniens, 20,000 exilés de Russie et un grand nombre de fugitifs d'Arménie, du Caucase et des autres pays opprimés.

La plupart de ces réfugiés mènent une existence pitoyable. Une croûte de pain noir et un bol de soupe claire par jour les empêchent de mourir.

La Croix-Rouge s'occupe d'améliorer le sort des enfants. Le centre de Salonique a été détruit par le feu en 1917 et les maisons sont loin d'avoir toutes été reconstruites, de sorte qu'il reste très peu d'hôtels disponibles. Aussi tous ces réfugiés vivent-ils pour la plupart dans des huttes, des tentes ou en plein air.

Le gouvernement grec est incapable de subvenir aux besoins de tous ces indigents, surtout depuis qu'il est en guerre avec les nationalistes turcs. Les dépenses de l'armée ont été très lourdes depuis un an.

Tables de pique-nique

M. Lalonde (quartier Maisonneuve) demande à la Commission du Parc Maisonneuve de bien vouloir laisser le public avoir accès à ce lieu d'amusement, et de permettre à la ville d'y faire installer vingt-cinq tables à pique-nique afin de permettre aux citoyens de profiter de ce parc durant la belle saison.

Statistique de guerre

Berlin, 27 (S. P. A.). — En compilant les registres officiels, un statisticien, le général von Altröck, en est arrivé à la conclusion que l'Allemagne a eu 1,808,545 tués et 4,246,779 blessés durant la grande guerre. Le corps des officiers compte 53,000 tués et 96,000 blessés.

Le général Altröck estime que la guerre a fait disparaître douze millions de citoyens allemands, soit soldats, soit civils, victimes directes ou indirectes du conflit.

L'INTERNATIONALE ET LES TYPOS

M. McPARLAND DIT QUE LA GREVE DE QUEBEC ETAIT UNE AFFAIRE PUREMENT LOCALE.

Indianapolis, 27 (S. P. A.). — Le débat survenu dernièrement au parlement de Québec sur les unions typographiques internationales, à l'issue d'une courte grève des typographes qui a failli faire suspendre la session du gouvernement provincial, a suscité un vif intérêt chez les syndicalistes des Etats-Unis. John McParland, président de l'union typographique internationale, a répondu aux critiques du premier ministre Taschereau. M. McParland déclare que l'incident de Québec a été une affaire locale et n'a pas été monté par les officiers de l'union internationale.

"L'incident est uniquement le fait des membres de l'union demeurant dans la capitale de la province de Québec, dit un communiqué des quartiers-général. La cause de la grève était purement locale, c'est que les salaires des typographes étaient insuffisants. On a cherché l'intervention des autorités de l'union internationale pour empêcher la grève plutôt que pour la faire cesser."

"Le premier ministre Taschereau est sous l'impression que les membres des unions canadiennes versent de grosses sommes d'argent à l'union internationale sans en obtenir des bénéfices adéquats. La loyauté de nos membres canadiens suffit à réfuter cette assertion. Leur bon sens leur suggérerait un remède s'ils étaient à plaindre comme le prétend le premier ministre de Québec."

DES DÉSORDRES AU MEXIQUE

DES RADICAUX ATTAQUENT DES CATHOLIQUES — CINQ VICTIMES

Mexico, 27 (S.P.A.). — On apprend ici aujourd'hui que des désordres ont eu lieu, hier, à Guadalajara, dans l'Etat de Jalisco. Les radicaux ont attaqué des groupes de catholiques, cinq personnes ont été tuées et onze grièvement blessées.

On rapporte que les radicaux ont commencé leur manifestation vers midi, au moment où les groupes passent le plus nombreux autour de la principale place publique de la ville. Ils ont attaqué les passants et les gens en automobile. Finalement les radicaux ont rencontré un groupe d'ouvriers catholiques qui revenaient d'une assemblée. Ils se sont battus, les ouvriers se sont réfugiés dans une église avoisinante. Les radicaux ont alors tiré sur l'édifice. On a découvert le cadavre d'une victime dans l'enceinte sacrée.

Pendant la manifestation radicale, les personnes qui se promenaient en automobile ont été forcées de saluer les drapeaux rouges et noirs.

L'élection de Calgary-ouest

JUGEMENT N'EST PAS ENCORE RENDU SUR LA REQUÊTE DE M. H.-B. BENNETT.

Calgary, 27 (S.P.C.). — Le jugement sur la requête de M. H. B. Bennett, C. R. ministre de la justice dans le gouvernement Meighen, pour se faire déclarer élu dans Calgary-ouest, ne sera pas rendu avant une semaine, sinon plus tard encore. C'est ce que les juges Ives et Stuart ont bien voulu dire à la *Canadian Press*, hier soir.

Le capitaine J. T. Shaw, le candidat progressiste qui a été déclaré élu après le recomptage, est toujours à Calgary. Il attend le verdict des juges de la Cour suprême. La circonscription électorale de Calgary-ouest n'est pas représentée à l'heure qu'il est par un député et le député absent paie une amende de \$25 par jour. Le capitaine Shaw songe à partir pour la capitale; il prendra sa décision aujourd'hui.

Pourparlers de règlements

New-York, 27 (S.P.A.). — Les représentants ouvriers qui font partie de la commission d'arbitrage chargée de la tâche de régler la crise entre les mineurs d'anthracite et leurs patrons sont revenus aujourd'hui de Cleveland afin de reprendre les pourparlers avec les propriétaires des mines en vue de faire éviter la grève que se proposent d'entreprendre samedi soir prochain 600,000 mineurs syndiqués.

Aux Communes

Ottawa, 27 (S.P.C.). — Le travail des comités pour la présente session du parlement commencera demain matin, leur première réunion devant avoir lieu dans la salle du comité des chemins de fer. Cette première réunion sera consacrée à l'élection des présidents de comité. Les réunions régulières de chacun des comités commenceront vers la fin de la présente semaine.

Un marché dans le nord

M. Carmel (quartier Saint-Edmond) propose au comité exécutif d'étudier l'opportunité de construire dans le nord de la ville un marché public ou au moins des abris pour les commerçants, les marchands et les cultivateurs, dans le but d'accommoder les contribuables de cette partie de la ville.

Des certioraris sont demandés

LA JURIDICTION DU MAGISTRAT GUSTAVE PERRAULT EST CONTESTÉE. — MANDATS EMIS PREMATUREMENT.

Deux requêtes pour l'émission de deux brefs de certiorari ont été présentées, ce matin, en Cour de pratique, devant le juge Coderre au nom de Joseph Desrochers contre la Commission des liqueurs. Me Léopold Houle agissait comme représentant de Desrochers.

Le 22 mars dernier, Desrochers a été traduit devant le juge Perrault, pour deux offenses à la loi des liqueurs. Il a été condamné dans chaque poursuite à un mois de prison et à \$46.80 de frais ou à trois autres mois de prison.

Aussitôt le jugement rendu, Me Léopold Houle au nom de son client a donné avis qu'il présenterait deux requêtes pour brefs de certiorari dans les deux poursuites.

Dans ses requêtes, Desrochers prétend que les deux mandats émis contre lui sont prématurés. En outre, le magistrat de la paix Perrault a signé le jugement comme magistrat de district, ayant juridiction dans toute la province. Or, ce titre n'est pas reconnu par la loi qui ne porte en nul endroit qu'un magistrat de district ait juridiction dans toute la province. Un tel juge n'existe pas légalement et ainsi donc comme tel n'avait pas droit de juger. Enfin, l'article 739 du code Criminel doit ordonner le paiement de l'amende ou de toute somme d'argent due avant d'ordonner l'emprisonnement. Or, l'occurrence, le juge avait ordonné le paiement des frais de la cause qui constituait la somme d'argent due, à condamner le prévenu à l'emprisonnement. Il est à noter que la formule de la Cour du recorder est rédigée selon les exigences de cet article tandis que celle de la commission des liqueurs ne l'est pas.

Le juge Coderre a permis l'émission des deux brefs de certiorari dans les délais légaux.

EN COUR D'APPEL

La Cour d'appel composée des juges Guerin, Allard et Thériault, a rendu jugement ce matin dans les causes suivantes:

Jeannotte contre Larivière, jugement infirmé; Cohen et Bloomfield, jugement confirmé; les Servantes de Jésus-Marie contre la *Hawkesbury Lumber Company*, jugement infirmé; *Canadian Footwear* contre Cummings, jugement confirmé; Roman contre Medley, jugement confirmé pour une partie et infirmé pour l'autre; Langlois contre Perrier, jugement confirmé; Bisailon contre la *Union Grain and Hay Company*, jugement infirmé; le capitaine Paquette contre J.-A. Sévigny, jugement confirmé.

LA TRAVERSEE A L'ILE STE-HELENE

LE CAPITAIN JEAN OBTIENT LA FAVEUR DE LA MAJORITE DU CONSEIL, AU CAUCUS CE MATIN.

Le caucus échevinal a accepté, à la grande majorité de ses membres, le rapport du comité au sujet de l'octroi du contrat de la traversée à l'île Sainte-Hélène, au capitaine Jean, du navire *Empress*. Le conseil ratifiera aujourd'hui même cette décision.

Le capitaine Jean offre une traversée régulière de toutes les demi-heures et plus fréquente aux grandes affluences les jours de fête et le dimanche. Il fera les réparations urgentes aux restaurants et aux salles d'amusement de l'île, qu'il exploitera à son bénéfice personnel.

Le contrat aura une durée de cinq ans, et pendant ce temps, le concessionnaire aura à donner à la ville vingt mille billets gratuits par année, à l'usage des enfants des institutions de bienfaisance.

Le prix de la traversée est de 10 sous pour les adultes et de 5 sous pour les enfants.

Le seul concurrent du capitaine Jean était le capitaine Rinfret, qui offrait les mêmes avantages avec le vapeur *Garden City* de Toronto.

Au sujet du dépôt de dix pour cent

Dans le but d'éviter des indiscrétions possibles qui permettraient à certains entrepreneurs de se renseigner sur les prix demandés par d'autres pour l'exécution des travaux permanents, MM. Carmel et Jarry prient le comité exécutif d'amener le cahier des charges pour les travaux de façon à ce que au lieu d'exiger un chèque accepté, représentant 10 pour cent du prix de la soumission, il exige des entrepreneurs un chèque d'un montant déterminé, représentant disons 10 p.c. de l'estime de ces travaux ou un plus fort taux, quitte à rembourser ensuite l'exécutant aux soumissionnaires.

Tarif réduit

Washington, 27 (S.P.C.). — D'après les renseignements parvenus au département du commerce et provenant de M. Murphy, vice-consul des Etats-Unis à Lucerne, les Américains qui se proposent de visiter la Suisse la saison prochaine apprendront avec plaisir que les hôteliers suisses ont décidé de réduire de dix pour cent leurs prix minima. Le nouveau tarif, qui s'applique aussi aux simples repas, est en vigueur depuis le 1er mars, à la suite d'une décision prise récemment à Saint-Moritz par l'association des propriétaires des hôtels suisses.

L'ASIE MINEURE

Un mémoire vient d'être envoyé à Athènes, à Angora et à Constantinople --- La neutralité perpétuelle des Dardanelles --- Andrinople aux Grecs --- Foyer national arménien en Turquie.

Paris, 27 (S.P.A.). — Les ministres des affaires étrangères alliés ont adressé aujourd'hui un mémoire à Athènes, à Angora et à Constantinople en vue de le faire accepter à titre de règlement de paix préliminaire. En général, on peut dire que toutes les revendications de la Turquie sont satisfaites, sauf celles qui ont trait à Andrinople et à la Thrace orientale.

Les principales clauses des préliminaires de paix offertes à la Grèce et à la Turquie par les ministres des affaires étrangères sont les suivantes:

Liberté perpétuelle de la navigation dans les Dardanelles et le Bosphore; souveraineté de la Turquie sur toute l'Asie Mineure et tout le territoire borné par le Caucase, la Perse, la Mésopotamie, les mers Méditerranée et Egée; protection des Arméniens par la Ligue des nations, mais le territoire qu'ils habitent restera cependant sous la souveraineté de la Turquie; cession d'Andrinople aux Grecs, mais remise à la Turquie d'une grande partie de la Thrace; attribution à la Grèce de la péninsule de Gallipoli.

Dans leur mémoire, les ministres des affaires étrangères informent les belligérants que le désir des Alliés est de rétablir la paix et de réinstaller la nation dans les territoires qu'ils jugent lui appartenir; à commencer par Constantinople; de donner à la population musulmane le régime le plus équitable;

de donner à la Grèce des compensations pour les sacrifices qu'elle a consentis durant la guerre; de protéger les minorités et de prévenir d'autres guerres entre la Turquie et les pays d'Europe.

Concernant les Dardanelles, le document contient ce qui suit: "Les Turcs auront des droits sur le rivage asiatique des Dardanelles mais dans l'intérêt de la paix et de la sécurité il ne faut pas que l'Europe soit de nouveau exposée aux périls que lui a fait courir en 1914 la fermeture des Dardanelles. La condition du retour des Turcs à la proximité des Dardanelles est l'établissement d'une large zone sans fortifications, de façon à rendre irréalisable tout projet militaire dans la région."

"On devra installer en permanence sur la péninsule de Gallipoli une troupe alliée chargée de garantir la liberté de navigation dans les détroits lesquels seront surveillés par une commission internationale présidée par un Ottoman. Tous les principaux pays intéressés, la Grèce comprise, auront des représentants dans cette commission."

Le mémoire ajoute que la Ligue des nations verra à créer un foyer national pour les Arméniens en Turquie. Les ministres des affaires étrangères ajoutent que le peuple ou le gouvernement qui rejettera ces propositions par préjugé sera responsable de la continuation du conflit gréco-turc. Ils donnent trois semaines aux belligérants pour répondre aux propositions.

LA NAVIGATION

L'EAU BAISSÉ DE JOUR EN JOUR — LE CHENAL EST LIBRE DE QUÉBEC À BATISCAN.

La baisse de l'eau dans le fleuve Saint-Laurent s'accroît de jour en jour. L'échelle d'étiage de la Commission du port indiquait, en effet, cet avant-midi, 40 pieds 8 pouces contre 43 pieds lundi dernier devant Montréal, et 36 pieds 5 pouces devant Sorel.

Quant au chenal proprement dit du Saint-Laurent, il est libre de glace de Québec à Batiscan, soit jusqu'à environ quatre-vingt-quatre milles de Montréal.

La *Lady Grey*, navire du gouvernement, est en ce moment à Québec, alors que le charbonnier *Montcalm*, qui se trouvait à Batiscan samedi matin, a pu se rendre, depuis, jusque vis-à-vis la rivière Champlain, dernier endroit d'où il a été signalé aux autorités maritimes de notre ville.

Rien n'indique encore, nous disons sur ce point, la Commission du port, que l'ouverture de la navigation, cette année, se fasse avant le 15 avril prochain, aucun changement sur le Richelieu ou à Sorel n'étant signalé pour le moment.

L'examen des marins de navigation côtière qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remis au lundi 3 avril prochain. Six candidats aux grades de capitaine ou de "second" se sont inscrits jusqu'ici. C'est M. le capitaine Grey, maître des équipages dans le port de Montréal, qui fera subir cet examen.

On a commencé les travaux préliminaires à l'électrification des voies ferrées du port de Montréal où on pouvait voir, cet avant-midi, certains employés faire des mesurages. Comme on le sait, il avait été question, dès l'année dernière, d'y supprimer les locomotives.

Le *Scandinavian*, de la compagnie du Pacifique Canadien, est arrivé à Saint-Jean, hier avant-midi, venant d'Anvers, du Havre et de Southampton. Il avait une cargaison de marchandises de 2,900 tonnes, ce qui est considéré comme étant un record n'ayant été battu par aucun autre navire, excepté par un seul peut-être, au cours de la dernière saison d'hiver.

Les passagers du *Scandinavian* étaient au nombre de 496, dont 182 dans les cabines.

Le *Minnedosa*, de la même compagnie, est arrivé à Saint-Jean samedi, venant de Liverpool. Parmi ses passagers on remarquait MM. W.-A. Rivard et G. Ouimet, de Montréal.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le *Melita*, de la compagnie du Pacifique Canadien, est arrivé samedi à Liverpool.

Le *Montcalm*, de la compagnie du Pacifique Canadien, a quitté Liverpool samedi après-midi à destination de Saint-Jean.

L'*Empress of Japan*, de la compagnie du Pacifique Canadien, venant de Shanghai et Yokohama, est attendue à Vancouver le mercredi 29 mars courant.

La *Lorraine*, de la compagnie générale transatlantique française, venant du Havre, était attendue à New-York au cours de l'avant-midi.

L'*Adriatic*, de la compagnie White-Star, venant des ports de la Méditerranée, est attendu à New-York le mercredi avant-midi 29 mars courant.

Reconnaissance de la Russie

Londres, 27 (S. P. A.). — Le journal de lord Riddell, *The News of the World*, déclare que le premier ministre Lloyd George va demander aux gouvernements représentés à la conférence de Gènes de reconnaître politiquement la Russie. Le premier ministre insistera aussi pour la conclusion d'un traité entre la Russie, les pays de la Baltique, la Pologne et la Roumanie.

M. Lloyd George ne fera toutes ses propositions, bien entendu, que si les Communes approuvent son programme, le 3 avril.

On sait que M. Churchill, secrétaire des colonies, regrette que les délégués russes aient été invités à la conférence économique de Gènes. Il prétend que le gouvernement bolchéviste chancelle sur ses bases et qu'on aurait dû attendre sa chute avant de chercher à réhabiliter la Russie. Il se peut donc que M. Churchill fasse de l'opposition au programme pro-russe du premier ministre.

Victimes introuvées

CEUX QUI ONT PERDU LA VIE A BORD DU MISS MIAMI SONT ENCORE AU FOND DE L'EAU.

Miami, Fla., 27. — On n'a pu retrouver encore jusqu'ici les victimes du naufrage du navire côtier *Miss Miami*, survenu mercredi dernier, lesquelles sont M. et Mme Bulle, M. et Mme Lawrence E. Smith, tous quatre de Kansas City, et M. et Mme J.-S. Dickson, de Memphis, Tennessee.

Le pilote Robert Moore, seul survivant, a été conduit dans un hôpital, ici, vendredi soir, plus mort que vivant et ayant perdu l'usage de ses facultés mentales. Il a pu, toutefois, malgré son délire, raconter plus ou moins en détail les incidents du naufrage.

Mme Williams, l'infirmière à qui on a confié la garde du pilote survivant, a déclaré que celui-ci ne cesse de délirer depuis son admission à l'hôpital et qu'il est sous l'impression qu'elle est sa mère. Suivant lui, l'hélice du navire se serait brisée à environ une quinzaine de milles de Bimini, où il devait aborder, et qu'il a été entraîné au large par le courant. Le pilote Moore a lutté pendant cinquante-six heures avant d'être secouru.

Adopté en troisième lecture

Londres, 27 (S. P. A.). — Le projet de loi établissant un Etat libre en Irlande a été adopté en troisième et dernière lecture, aujourd'hui à la Chambre des lords.

Décès

DECES
LORTIE—A Lachute Mills, Qué. est décédé à la résidence de son gendre, le Dr Alexandre Rodrigue, Mme Ursule Drolet, épouse de feu Henri Lortie, autrécité de Québec. Le service aura lieu à Lachute, mardi le 28 mars courant, à 9 heures 15 a.m. La défunte était la mère de feu M. L'abbé S. A. Lortie, professeur de Québec et de feu L'abbé X. J. Lortie, curé de Curran, Ont. Après le service, le corps sera transporté à Québec où aura lieu la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

A TRAVERS NOTRE PROVINCE

Feu M. le Dr J.-A. Couture

Le "Progrès du Saguenay", dans sa dernière livraison, rend cet éloquent hommage à M. le Dr J.-A. Couture, dont le "Devoir" a déjà marqué le grand mérite.

Bien qu'elle parût inévitable à brève échéance depuis quelque temps, la mort de monsieur le docteur J.-A. Couture ne laisse pas d'affecter profondément les nombreux amis qu'il compte chez nous aussi bien qu'à Québec.

C'était une figure marquante de la génération à laquelle nous succédons de jour en jour.

Catholique irréprochable dans la vie publique comme dans la vie privée, M. Couture fut un courageux et un militant. Sa plume alerte n'a jamais manqué une occasion de défendre une sainte cause, ni de transcrire un erreur dans cette œuvre du catholicisme et du saint patriotisme qu'était le journal du regretté J.-P. Tardivel, le père de la presse indépendante canadienne.

La classe agricole doit énormément à cet homme de profession. On ne saura jamais trop apprécier les services qu'il lui a rendus, spécialement au chapitre de l'élevage: il était l'âme de la Société des Éleveurs de la province, comme feu E. Barnard fut l'âme de l'organisation de l'industrie laitière.

Mais il y a plus. Notre région avait pour ainsi dire le cœur de cet homme, acclimaté, apôtre en son genre. Et ce n'est pas sans une profonde émotion que nous saluons une dernière fois avant que la terre se referme sur lui, l'un des collaborateurs les plus marquants, les plus fidèles de notre journal local.

Articles pratiques, documentés consciencieusement, vivants, assés d'une pointe d'humour. Il enseignait, il prouvait; il exhortait et savait glisser à point le reproche mérité. La routine, l'incertitude, l'abandon de la terre ou le mépris des méthodes de culture éprouvées stimulaient sa verve, amorceaient les élans de son amour pour la classe agricole qu'il voulait progressive, attachée à la terre, prospère et honorée de tous.

Hélas! depuis quelque temps, la collaboration était devenue intermittente. La maladie accomplissait son œuvre, conduisant peu à peu au fatal dénouement. C'était l'explication que nous donnions tristement aux cultivateurs qui nous demandaient: Mais quoi! votre "Cultivateur" n'écrit donc plus?

Eh, bien, non! il n'écrit plus; mais il a beaucoup écrit pour vous, cultivateurs, et ses écrits "restent" dans l'amélioration de notre agriculture, dans la reconnaissance de la classe à laquelle il a témoigné tant de dévouement.

L'action du Dr Couture s'exerçait dans un autre domaine. Il fut un pionnier de la grande industrie canadienne. Il en fut le soutien sans peur et sans défaillance. Le vrai patriotisme qu'il aimait engendrer la confiance en sa race, dans ses aptitudes. La confiance éveille le sentiment que noblesse oblige: de ce devoir qui a tout Canadien français de soutenir les initiatives dont le succès constitue une apologie de nos aptitudes, le docteur Couture s'est acquitté avec la conscience qu'il apportait en toutes ses actions. Il a payé de ses capitaux, il a payé de sa personne, surtout, il a payé de sa difficulté inextinguible et - paraissant - de sa fidélité et de sa persévérance à le poursuivre.

C'est là de grands exemples et dont peuvent s'inspirer bon nombre

de nos co-régionaux. La collaboration à la prospérité industrielle de notre district, la part prise au "mi-racle industriel" canadien-français: voilà d'autres titres à notre reconnaissance, gens du Saguenay.

Cet homme, que notre peuple n'a peut-être fait qu'entrevoir, s'intéressait à nous, s'occupait de notre classe agricole, méritait de toutes les classes en collaborant au succès de l'industrie qui a transformé notre district.

Pour ce qui est du "Progrès du Saguenay", nous ne pouvons assez reconnaître combien notre journal a d'obligations à son vaillant et fidèle rédacteur agricole. Et dans l'impuissance de nous acquiescer nous-mêmes à son égard, nous invitons nos lecteurs, les cultivateurs tout particulièrement, à bien prier Dieu pour l'âme de monsieur le docteur Couture. Ce sera pour nous une consolation bien délicate de savoir que notre modeste journal, si large part, devient le promoteur d'un campagne de prières pour le repos de son âme, vaillante et chrétienne.

R.I.P.
des élus.
Jos.-C. TREMBLAY, père
Chicoutimi, 13 mars 1922

L'impôt scolaire à Ottawa

Nous lisons dans le "Droit" du 21 mars :

Le Conseil de ville, à un vote de 13-9, a renversé hier soir la bonne action d'il y a quinze jours lorsqu'il s'était prononcé en faveur de la répartition des taxes sur les utilités publiques entre les écoles séparées et les écoles publiques. Ce changement soudain d'opinion s'est produit dans le silence le plus complet après que M. McNabb eut proposé de renverser la décision précédente et de se remettre à la législature ontarienne qui, dit-il, est seule capable de juger d'une telle question.

Une voix s'éleva en protestation, c'était M. Guertin qui demandait au maire si une telle motion était dans l'ordre. "Elle l'est" fit laconiquement le maire.

"Prenons le vote" dirent plusieurs échevins et le vote fut pris avec le résultat suivant :

POUR - Balharrie, Cameron, Et-ling, Brewer, Broadfoot, Forward, Lowe, McDonald, McIlroy, McNabb, Pepper, Snowdon et Cunningham, 13.

CONTRE - Champagne, Borden, Desjardins, Gaultin, Guertin, Laroche, McCaffrey, Nolan, O'Meara, 9.

"Adopté", fit le maire.

"Rejeté", reprit M. Guertin, car il faut les deux-tiers du vote."

"J'ai dit adopté, reprit le maire d'une voix mécontente; voulez-vous défermer ma décision?"

"Je ne voulais qu'une information", répondit M. Guertin et l'incident était clos.

Le rédacteur en chef du journal ajoute à ce récit, cette simple note :

LE VOTE D'HIER SOIR

(Le Droit, 21-3-22.)

La décision du conseil de ville au sujet de la division des taxes scolaires ne nous étonne pas. Laissons à eux-mêmes, nos échevins laissent venir à la conclusion qu'il était juste que les taxes scolaires fussent divisées entre les écoles publiques et les écoles séparées, au prorata de la population ou à celui de l'assistance scolaire. Mais, poussés par les orangistes, les échevins protestants ont sacrifié à l'esprit de fanatisme et d'intolérance et supprimé la bonne action qu'ils avaient faite le mois dernier.

Il n'en reste pas moins vrai que les écoles publiques continueront de recevoir une part des taxes qui légitimement devraient aller aux écoles séparées.

C. G.

Le prix du thé plus élevé que jamais

En 1920, la production du thé dépassa à tel point les exigences mondiales que le prix du marché tomba à un chiffre relativement bas. La situation des planteurs des Indes, de Ceylan et de Java était tellement critique qu'ils s'entendirent pour produire 20% de moins en 1921.

Cependant, résultat, la production du thé fut inférieure à la demande et maintenant l'on a passablement épuisé les surplus de stocks pour combler les lacunes. Les prix ont monté constamment au cours des derniers quatre mois pour atteindre finalement un niveau que l'on n'avait jamais connu même pendant les années de guerre.

Funérailles imposantes

MME CHARLES LANGLOIS A ETE INHUMEE SAMEDI - M. L'ABBE R. NEVEU P. S. S. CHANTE LE SERVICE - ASSISTANCE NOMBREUSE.

Samedi matin, ont eu lieu à l'église St-Jacques, les funérailles de Mme Charles Langlois, épouse de M. Charles Langlois, décédée jeudi dernier après quelques jours de maladie. La défunte, née Chapeau, (Guillemine) naquit à St-Jérôme, de François Chapeau et de Anastasie Maillet. En 1883, elle épousa M. Charles Langlois. Lui survivait : M. Charles Langlois, son époux; M. M. Philippe, Charles-Antoine, médecin et Marcel, ses fils; Mlle Françoise, sa fille; MM. C.-L. Achille, Rodrigue, ses beaux-fils; Mmes Tancred Marsan et Horace Tessier, ses belles-filles. Elle était membre de nombreuses congrégations.

Le service a été chanté par M. l'abbé R. Neveu, p. s. s., directeur du collège de Montréal et neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés J.-B. Ouellette, p. s. s., et A. Pustienne, p. s. s. tous deux vicaires à St-Jacques, comme diacre et sous-diacre.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Henri Gauthier, p. s. s., curé de la paroisse. Au chœur on remarquait MM. les abbés H. Gauthier, p. s. s., H.-J. Guibert, p. s. s., E. Blanchard, p. s. s., O. Maurault, p. s. s. et plusieurs autres.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Arthur Lapiere, a chanté la messe des morts de Dom Lorenzo Perosi. Les solistes ont été MM. A. Michaud, A. Lefebvre, W. Deschênes, A. Langlois, F. Langlois, C.-A. Leprohon, A. Gratton, A. Goulet, A. Guenette et L. Rochon. M. Henri Dubreuil touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: MM. Charles Langlois, son époux; Philippe, Charles-Antoine et Marcel, ses fils; Mlle Françoise, sa fille; MM. C.-L. Achille, Rodrigue, ses beaux-fils; Charles-Henri Langlois et Jean Marsan, J.-J. Langlois, Hector Tessier, et Lionel Ste-Marie, ses petits-fils; H. Tessier et T. Marsan, ses gendres.

Dans le cortège nous avons remarqué MM. L. Ste-Marie, T. Trudeau, A. Latour, R.-H. Desmarais, V. Berthelot, B. DeTonnancourt, G. Hodge, A. Fortier, H. Fréchette, A. Pelletier, T. Durdette, H.-R. Gray, J.-E. Lalonde, A. Desmarceaux, F. Lessard, F. Delorme, docteur L. Pariseau, M. J.-E. C. Daoust, docteur E.-E. Troflet, docteur H. Fortier, docteur J.-R. Pepin, docteur I. Demers, M. E. Bélanger, A. Dal- laire, J.-E. Morin, M. A. Corbell, M. A. Hervieux, J.-A. Valois, G. Comte, H. Dionne, P.-H. Théoret, docteur A. Legendre, J.-A. Laurence, A. Jetté, A. Orsali, docteur A. Cormier, P. Labrecque, A. Charrette, P. Paré, J.-M. Malherbe, docteur A. Brousseau, J. Chartier, René et Eugène Villeneuve, L. Massicotte, J. E. Glackmayer, l'échevin E. Gendreau, R. Lacroix, J.-O. Sauriol, A. Salette, L.-N. Dupuis, E.-A. Prevost, D.-W. Gagnon, N. Robillard, Roland Maillet, J.-A. Laurin, P. et R. Viau, A. Craig, Z. Crevier, A. Le May, N. Lecavalier, Z. Loiseleur, A. Matte, J.-A. Vallancourt, J.-A. Gaudouas, E. Matte, H. Perrier, M. Lavigne, J.-N.-R. Cousineau, F. Legault, J.-H.-L. Rolland, J. Bachand, J.-B. Legault, J. Fortier, P.-F. Flanagan, E. Hamelin, C. Guay, J. Michaud, W. Lacroix, P.-H. Théoret, C. Raby, Yvon Lamontagne, E. Be- lefeuille, J. Thériault, E. Létourneau, E. Ledoux, E. Jubinville, A. Monette, E. Kirsop, J. Wait, M. A. Mahill, G.-E. Brown, G. Paquette, H. Rindon, N. David, P.-H. Dupras, R. Desautels, Roger Maillet, Henri Gratton, T. Bergeron, J. Fortier, N. et T. Lafond, L. Fortier, docteur Leblanc, P.-J. Coutlée, L. Gravel, H.-L. Auger, E. Larivière, A. Latour, docteur A. Prevost, F.-X. Dupras, A. Desroches, J. Thompson, Albert Prevost, J.-B. Lacombe, H. Lafleur, Fred Thompson, A. Lagacé, P. Fortier, H. Tessier, O.-H. Drouin, Clément, Godfrey et Guy Drouin, L. Langlois, F. Langlois, W. Champagne, F. Comte, E. Gouin, J.-H. Mayrand, Victor Gingras, W. Lezault, A. Saint-Germain, R. Le- noir-Rolland, E. Presseau, E. Lamotte, A. Champagne, J. Huv- mans, Almazan Langlois, J. Martineau.

Deux voitures portant les tributs floraux précédèrent le cortège. La famille a reçu en outre un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels ainsi que de nombreux messages de sympathie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le conseil central des syndicats catholiques et nationaux s'est assemblé, vendredi soir, à son local ordinaire, 3-est, Craig, à une cinquantaine de délégués assistant. M. D. Pilon occupait le fauteuil. Le délégué Winner a été nommé membre du comité des retraites fermées en remplacement de J. P. Malo, démissionnaire; le délégué C. Bernier a été nommé membre du comité d'organisation en remplacement de H. G. Vaillant. Le comité exécutif a présenté un rapport très important, qui a été discuté et adopté clause par clause. M. E. Provost a été élu secrétaire du comité en remplacement de M. J.-B. Beaudoin. Relativement à une lettre d'information du comité de chômage de l'hôtel de ville, le comité exécutif croit que la situation du travail s'améliore beaucoup et qu'avec la belle saison s'en vient une grande activité dans la construction; il ne croit donc pas nécessaire de s'aboucher davantage avec le comité de l'hôtel de ville. Le conseil a reçu en retard une lettre de l'Association des Sans-Travail de Montréal; le conseil autorise son secrétaire, correspondant à écrire au comité qui soulage beaucoup les chômeurs en leur procurant du travail par l'intermédiaire de son bureau de placement mais qu'il veut continuer son travail indépendamment de l'association précitée. Le comité exécutif a étudié la question des journaux qui donnent une trop grande publicité à des questions par trop scabreuses et qui peuvent mal influencer le moral du peuple; le comité recommande, comme au reste en fait le vote de la Chambre législative provinciale, récemment, qu'un bureau de surveillance soit établi et ramène dans les justes limites les quotidiens ou hebdomadaires qui en sortent. Relativement à l'organisation d'une conférence sur la plomberie sanitaire, le comité croit que le syndicat des plombiers devrait inviter lui-même à l'une de ses assemblées un conférencier compétent sur le sujet.

Le comité d'organisation a présenté un rapport verbal. MM. H. Thériault et G. Tremblay se sont rendus à Magog et ont fait un beau travail d'organisation. Le comité a aussi organisé une assemblée de propagande en faveur des charbonniers qui a obtenu un plein succès.

Un comité de trois membres: MM. E. Provost, D. Pilon et G. Tremblay a été nommé pour aller rencontrer le comité exécutif de l'hôtel de ville relativement à une question d'intérêt interne.

Le comité de comptabilité du conseil a présenté aussi son rapport. Le rapport sera exposé à tous les secrétaires-financiers et trésoriers des syndicats pour étude et mise en application. La prochaine assemblée du conseil central aura lieu le 7 avril, 1er vendredi du mois, au lieu du 14, qui tombe le vendredi-saint.

JOURNEE SOCIALE

La troisième journée sociale annuelle des syndicats catholiques et nationaux aura lieu, à la villa Saint-Martin, le 16 avril, dimanche de Pâques. Les syndicats peuvent donner leur nom à M. E. Provost, 1674, St-Dominique ou à M. G. Tremblay, 3-est, Craig.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, assemblée régulière du syndicat catholique et national des plombiers. On terminera l'étude du projet de contrat de l'Association des maîtres-plombiers. Que tous les membres soient présents. M. R. Binette a un intéressant rapport à présenter.

EUCHRE-CONCERT DES PLOMBIERS

C'est demain soir, à la salle de l'Assistance publique, angle Berri-Lagauchetière, qu'a lieu le premier euche-concert annuel du syndicat catholique et national des plombiers. La soirée promet d'être un succès. Près de 150 prix sont exposés dans les vitrines de M. Auger, angle Ste-Catherine-Hôtel-de-Ville; ces prix sont des valeurs splendides. L'orchestre "Harmony Boys" exécutera durant les parties de cartes un programme choisi. Portes ouvertes à 8 heures et billets en vente à la porte à un prix raisonnable. Tous les amis de ce corps de métier et des syndicats catholiques en général doivent se faire un devoir social d'encourager le premier euche-concert du syndicat catholique des plombiers.

CONCERT-BOUCANE DES PRESSIERS

Le concert-boucane donné par

LA FEMME TRAVAILLE SANS REPIT

C'est le cas pour plusieurs, et il faut toujours une bonne santé

Viscount, Saskatchewan. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car certains de mes organes étaient faibles. Douleurs dans le ventre et bas-ventre, et aux reins, enfin épuisement général. Je ne pouvais dormir, ni reposer, ni travailler, et incapable de vaquer aux travaux domestiques. Une amie me parla de votre Composé Végétal, et à mon tour je le recommandai, car mes symptômes graves sont disparus et je suis mieux sur tous rapports. Je fais mon travail, et outre le soin de mes enfants, je vais aux poulets, aux vaches et au jardin. Je le recommande aussi aux jeunes filles qui sont faibles et épuisées, car ma fille de 16 ans en a pris et est devenue bien et gaie comme avant." — Mme. Fred. Wiley, Viscount, Saskatchewan.

Je demeure sur une ferme

Upper New Horton, N.B. — "J'ai pris les remèdes de Lydia E. Pinkham, et l'effet a été merveilleux. Depuis, je fais tout mon travail de maison, et comme je suis sur une ferme, j'ai beaucoup à faire. J'ai pensé à vous écrire après avoir vu votre réclame dans les journaux. J'espère que d'autres en profiteront." — Mme. B. Keiver, Upper New Horton, Nouveau Brunswick.



Le syndicat catholique des pressiers a été un succès qui a dépassé les espérances optimistes des organisateurs. La salle des Oeuvres paroissiales a été témoin de la gaîté franche, parole débordante des pressiers, membres ou futurs membres du syndicat, qui étaient présents. L'orchestre "Harmony Boys" mérite des félicitations pour la manière artistique avec laquelle elle a exécuté ses morceaux nombreux et choisis. MM. C. Bernier, L.-O. Barileau ont déclaré. M. l'abbé Verschelden, du Mille-End, a été très applaudi pour ses chansons. M. l'abbé E. Hébert, C. Tremblay ont porté la parole. De nombreux pressiers ont rempli leur formule d'adhésion et un nombre plus grand vont s'inscrire incessamment.

Le syndicat des pressiers travaille pour créer une indemnité mortuaire de \$500, pour ses membres, légalement garantie. Le syndicat donne aussi un bénéfice en maladie de \$5, par semaine pendant 10 semaines. La prochaine assemblée du syndicat a lieu mercredi, le 11 avril, aux quartiers généraux des syndicats catholiques.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le syndicat catholique des charpentiers-menuisiers se réunit demain soir, à la salle Tremblay, 1579, Ste-Catherine-est, M. R. Binette présentera un rapport intéressant sur les activités de la construction et sur les avantages obtenus par le syndicat. L'assemblée sera ouverte à tous les menuisiers et charpentiers de 3 heures à 8 heures 30; l'assemblée pour les membres seulement commencera ensuite.

Mme. P.-E. Poitras

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Paul-E. Poitras, née Corinne Gosselin. Mme Poitras est décédée samedi soir après quelques semaines de maladie.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, le Dr Paul-E. Poitras, sa mère, Mme A. Vaillancourt; deux sœurs, Mmes Oscar Leblanc et Pelly Seath; trois frères, Alfred, Edouard et Adrien.

Pie XI et les modes

Rome, 27. (S.P.A.) — Sa Sainteté Pie XI a reçu samedi, une délégation de la noblesse romaine conduite par le prince Colonna. Durant l'audience, le pape a prononcé une allocution dans laquelle il fait appel aux femmes de l'aristocratie romaine pour mener une campagne contre l'immoralité des modes du jour.

Sa Sainteté a reçu en même temps un groupe de dix Calloniens conduits par le sénateur américain, James Phelan.

MAGASINAGE

Journal de renseignements sur la marchandise publié par

GOODWIN'S

No 12 LUNDI, 27 MARS 1922 1922

Ce qu'est le Service Personnel chez Goodwin

Supposons que vous avez besoin de quelque chose à la hâte. Vous ne pouvez venir au magasin pour une raison ou une autre, et vous en avez absolument besoin. Nous ne parlons pas évidemment de choses ordinaires telles qu'un pain de savon par exemple, mais de choses qui demandent un choix judicieux. Tout ce que vous avez à faire est d'appeler notre Service Personnel ou une acheteuse expérimentée se mettra à votre disposition pour acheter ce que vous désirez et vous l'expédiera au plus tôt.

Le corset Binner

La beauté de lignes de ce corset le fait aimer des élégantes. Mais là n'est pas tout l'avantage du corset Binner. On y trouve également confort et aide physique. Il y a un modèle Binner spécial pour toutes les tailles. Prix variant à partir de 7.00.

Et le service d'ajustement Goodwin

Voilà une combinaison parfaite. Nous n'hésitons nullement à avancer que notre corseterie est sans rivale sur ce continent. Le premier point que nous considérons est quel modèle particulier de corset donnera à votre taille à la fois une forme parfaite et une assistance physique des mieux comprises. Une garde-malade est en permanence à notre corseterie pour les ajustements spéciaux.

Pour les tartines des petits

Voyez leur figure épanouie quand ils figurent au beurre de citron Spring. Nous avons aussi le beurre d'ananas, le beurre de banane et le beurre d'orange. 45 sous le pot à notre épicerie.

Uniformes de collégiens

Nous avons un assortiment complet pour tous les collèges catholiques, en serge ou cheviote tout laine, à prix raisonnables.

Goodwin's LIMITED

Préparez-vous aux Averses d'Avril

Pas besoin d'acheter un imperméable neuf. Envoyez-nous chercher votre vieux et fatigué remettez à l'épreuve de l'eau et retenez-le. Demandez aujourd'hui même des renseignements sur ce procédé nouveau. Nous pouvons traiter les paletots Burberry, les imperméables et les paletots de gabardine décolorés et souillés de façon à leur donner l'apparence de neufs. Le coût en est une bagatelle.

TOILET LAUNDRIES

Limited
Uptown 7640

"LE FRUIT MUR"

Par DELLY

(Suite)

—Vous restez avec eux?

—Pas tout le temps, c'est impossible. J'ai pris un congé de deux mois. Après cela, je les laisserai avec ma sœur aînée qui viendra à ce moment me remplacer... Et vous, Meurzen, que faites-vous toi?

—Ma mère ne peut se remettre de la congestion pulmonaire qui a failli l'emporter l'année dernière. J'ai loué une petite villa, en haut, par delà Vallauris. Cela s'appelle le bastion Saint-Jean.

—Où, je connais. C'est gentil. Vous êtes le voisin de Calixte Sormagnes.

—Calixte Sormagnes?... Il habite par là?

—Tout près, à la maison du Sarrazin qui appartient de temps immémorial à sa famille, car il est de par là.

—J'ignorais... Cette maison du Sarrazin, n'est-ce pas une grande bâtisse rousse, entourée d'un petit parc?

—Précisément. Il y passe tous les hivers, avec sa petite-fille. C'est un très vieux ami pour moi, aussi que tous les autres. Je vais fréquemment le voir depuis que je suis ici. Voulez-vous que je vous présente? C'est un homme charmant, et très sociable.

—J'accepte volontiers, je suis un

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

LES PRIX DU BEURRE SE SONT HAUSSES. — LES ARRIVAGES DE LA SEMAINE DERNIERE.

Les arrivages de beurre, à Montréal, la semaine dernière, ont été de 4,712 colis, une augmentation de 1,859 colis, sur la semaine précédente et une augmentation de 306 colis sur la semaine précédente. Du premier mai 1921 à date les arrivages indiquent une augmentation de 40,911 colis sur la période correspondante en 1920-21.

Les arrivages de fromage, à Montréal, la semaine dernière, ont été de 308 boîtes, une diminution de 144 boîtes en comparaison avec la semaine précédente et une diminution de 559 boîtes en comparaison avec la semaine précédente. Du premier mai 1921 à date, les arrivages indiquent une augmentation de 120,706 boîtes sur la période correspondante 1920-21.

Il est arrivé à Montréal, samedi, 3,080 caisses d'œufs, au lieu de 2,002 caisses le samedi précédent et de 3,102 caisses le jour correspondant l'an dernier. Les arrivages de la semaine dernière ont été de 16,492 caisses au lieu de 12,182 la semaine précédente et de 15,940 la semaine correspondante l'an dernier. Du premier mai 1921 à date, les arrivages ont été de 582,935 caisses au lieu de 609,331 pour la même période 1920-21.

LES PRIX DU GROS

Nouvelle récolte:

1ère qualité, le baril \$8.50
2ème qualité, le baril \$8.00
Porte à bouillanger, le baril \$7.80

OEUF

Strictement frais 31s.
Spéciaux 33s.
Crachés 27s.

BEURRE

Pasteurisé 39s.
Premier choix 39s.
Deuxième choix 37s.
En bloc d'une livre: 40s.
Premier choix 40s.
De choix 38s.

FROMAGE

Fort 24s.
Doux 19s.
Oka 36s.

SAINDOUX

En seau 17 1-2s.
En tinette 17s.
Bloc, 1 livre 19s.
(Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vailancourt, 618, rue Saint-Paul.)

LE MIEL

Le miel blanc coulé se vend à \$4.65 le seau de 30 livres. Le miel de sarrasin se vend \$4.05 le seau de 30 livres.

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 33 à 34s. la livre et les autres plus lourds de 30 à 31s., le jambon à déjeuner (bacon) fait 28s.

LES POMMES DE TERRE

Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.25 le sac de 80 livres et \$1.35 le sac de 90 livres. Les patates de Montréal, variétés communes se vendent \$1. le sac de 80 livres. Pris au magasin il y a une diminution de cinq sous le sac.

Le prix de gros des pommes de terre nous est fourni par la maison A. Lalonde.

M. Geo. Parent, directeur de la La Rose Mine

A une assemblée des directeurs de la Rose Mines, Limited, M. Georges Parent, avocat, député, a été élu directeur en remplacement de M. Stanley Ogilvie, démissionnaire. M. Parent était déjà directeur de la Southern Canada Power Company et de quelques autres compagnies. Il est le fils de M. S.-N. Parent, ancien premier ministre de la province de Québec.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Echéance	Prix Rendement
1 déc. 1925	98.25 5.49
1 oct. 1931	98.40 5.21
1 mars 1937	101.00 4.95
1 déc. 1922	100.00 5.50
1 nov. 1923	99.75 5.64
1 déc. 1927	101.25 5.25
1 nov. 1933	103.50 5.13
1 déc. 1937	103.25 5.02
1 nov. 1924	99.75 5.59
1 nov. 1934	100.65 5.43

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 26, Notre-Dame ouest, Montréal. Prix sujets à intérêt court.

Edite. Der. Cote Ventes

Exempt de l'impôt Intérêt 5 p.c.

1925 98.50 97.95 2000 à 98.

1921 98.25

1937 101.00 1000 à 101.

Exempt de l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.

1925 99.50 1000 à 99.50

1923 99.75 5000 à 99.80

1927 101.25 101

1933 103.50 1000 à 103.25, 2000 à 103.50

Sujets à l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.

1924 99.60

1934 100.35 1000 à 100.40, 5000 à 100.45

Payable en fonds à New-York.

Union Bag and Paper

La Union Bag and Paper Corporation, compagnie mère de la St-Maurice Paper Company, rapporte, pour l'année terminée le 31 décembre 1921, une perte nette de \$23,397, après les charges et les ajustements d'inventaire. L'année précédente il y avait eu des profits nets de \$3,474,926, soit l'équivalent de \$23.20 par action sur les \$4,977,850 de capital souscrit.

La faillite Bryant Isard

LES DERNIERS ARRANGEMENTS SONT PRIS AVEC BRYANT BROS.

Toronto, 27. — Un arrangement est intervenu entre M. Norris P. Bryant, et M. John L.-T. Lorne, curateur de la faillite de Bryant Isard et Cie, et les trois inspecteurs nommés par les créanciers. M. Bryant s'est engagé à payer toutes les commissions et tous les frais d'avocats, toutes les réclamations garanties, toutes les créances privilégiées, toute fraction de réclamation non garantie au dessous de \$10, et cinquante sous dans la piastre pour toutes réclamations non garanties. Il soldera le reste des réclamations non garanties au moyen d'une émission de stock convertibles, 5 pour cent cumulatif de la firme Bryant Bros., émission dont il garantira personnellement le rachat. Dans la nouvelle raison sociale de Bryant Bros., aucun officier ou employé ne touchera un salaire dépassant \$6,000 par année. Il n'y aura pas de profits distribués à d'autres qu'aux créanciers en rachat de leur stock de préférence jusqu'à ce que les créanciers aient reçu 100 sous dans la piastre.

M. N.-P. Bryant consent à faire assurer sa vie pour le montant que déterminera le curateur de la faillite.

Cette entente a été élaborée à une assemblée des créanciers à Toronto. Dès que les détails complets seront fournis, ils seront soumis aux créanciers, qui se réuniront pour ratifier l'arrangement.

Les recettes ferroviaires

Pour la troisième semaine de mars, les recettes brutes du Pacifique canadien ont été de \$3,211,000, comparativement à \$3,097,000 pour la période correspondante l'an dernier, soit une diminution de \$114,000 ou de 3.55 pour cent.

Les recettes des chemins de fer nationaux du Canada, pour la troisième semaine de mars, indiquent une diminution de \$38,205, en comparaison avec la même semaine l'an dernier. Les chiffres respectifs sont \$2,341,763 et \$2,379,968. Pour la période du premier janvier au 21 mars, il y a une diminution de \$5,844,957 comparativement à la période correspondante l'an dernier. Les chiffres pour chacune de ces périodes sont \$22,483,267 et \$28,328,584.

La compagnie Riordon

M. R. Montagu Davy, président du comité des créanciers de la compagnie Riordon, vient d'adresser à ceux-ci une lettre circulaire où il leur apprend que par suite des opérations à l'usine de Kinross et à celle de Hawkesbury, la compagnie, depuis quatre mois qu'elle a obtenu une extension de délai, a réduit sa dette envers les banques de trois quarts de million de dollars. L'usine de Kippewa a été en opération continuellement depuis le 20 octobre quoiqu'elle n'ait pas produit toujours à sa pleine capacité. L'usine de Hawkesbury a été en opération du 21 décembre 1921 au 22 janvier 1922. La demande pour la pulpe a tellement augmenté depuis quelque temps qu'il sera ouvert le 27 mars.

Au 17 novembre la compagnie devait à l'Imperial Bank, une somme de \$2,704,836.29; par le remboursement de \$262,732.82 la dette a été réduite à \$2,442,103.47. La Banque de Montréal, il était dû \$1,708,503.88; il a été payé \$540,544.70; il ne reste donc plus qu'une dette de \$1,167,959.18. Depuis le 17 novembre les dettes envers les banques ont été réduites de \$803,277.52. De plus tous les arriérés de salaires ont été payés.

Crédit Canadien et Sun Trust

Le dernier bulletin mensuel conjoint de ces deux compagnies, publié les deux nouvelles suivantes que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs.

M. EMILE GRAVEL, GÉRANT GÉNÉRAL.

A leur séance du 14 février dernier, les directeurs du Crédit Canadien ont témoigné à M. Emile Gravel la grande confiance qu'ils ont en lui, en lui confiant le poste important de gérant général, vacant depuis la mort de M. Arpin. M. Gravel est, depuis plusieurs années, à l'emploi du Crédit Canadien, comme gérant des ventes, et avantageusement connu de nos actionnaires et clients.

NOS COMPAGNIES

Les assemblées des actionnaires du Crédit Canadien Incorporated et de The Sun Trust Company, Limited ont été tenues le 7 mars.

Aucun changement n'a été fait dans la composition des bureaux de direction des deux compagnies, et, aux séances qui ont suivi les assemblées générales, les mêmes officiers ont été réélus, sauf en ce qui concerne le trésorier du Crédit Canadien: M. L. DesRosières, assistant-trésorier, a été nommé trésorier en remplacement de M. J.-A. Tremblay démissionnaire.

Cours du change

Cours moyens à New-York.

Londres, (livre sterling) \$4.37

Paris, (franc) 0.0899

Bruxelles, (franc) 0.0836

Genève, (franc) 0.1914

Berlin, (mark) 0.0032

Vienne, (couronne) 0.0017

Rome, (lire) 0.0509

Cours moyens à Montréal.

New-York 31-4 p.c.

Londres \$4.33

Paris 0.0933

Bruxelles 0.0870

Genève 0.2014

Berlin 0.0036

Vienne 0.0002

Rome 0.0533

A Wall Street

New-York, 27 (10 h. 30). — Un fort sentiment de lourdeur s'est manifesté, en ouverture, ce matin, à Wall Street. Le Mexican Petroleum a été le stock le plus en vue, en baissant de 2 points 1/2, des les premières transactions. On rapportait que le gouvernement mexicain songe à augmenter de nouveau l'impôt sur l'exportation du pétrole. Les autres stocks spéculatifs subissaient aussi une pression, particulièrement le Beet Sugar, le Studebaker, l'American Ice et la préférence de l'International Agricultural, dont les pertes ont varié d'un à deux points. Les rails, les aciers et les matériels étaient irréguliers. Les changes étrangers étaient plus faibles.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE STEEL OF CANADA S'ALOURDIT D'UN POINT — LE RIORDON EN HAUSSE — LE DETROIT A 66.

Une surprise était réservée au spéculateur, ce matin. Le Steel of Canada, dont le rapport, qui vient d'être publié, indique une situation très favorable, surtout si l'on tient compte du fait que l'industrie de l'acier vient de traverser une période de crise, s'est alourdi dès l'ouverture. Il a perdu un point complet au cours de la séance. Après être ouvert à 65 1/2, il est descendu jusqu'à 64 pour remonter ensuite à 64 1/2.

L'autre vedette de la séance a été le Rioridon. Par suite du rapport qui vient d'être adressé aux créanciers par le président du comité nommé par ceux-ci, les différentes catégories de stocks se sont mises à monter. L'action commune est à 7 1/2. L'action de préférence a fait 12 et 13. Le nouveau Rioridon est passé de \$1 à \$1.50 et l'action de préférence nouvelle, 14, 14 1/2 et 15.

Le Detroit Railway, par suite des rumeurs de dividendes a gagné trois points en passant de 63 1-4, samedi, à 66 1-4. Le Lyall a repris de la lourdeur à 30. Les papiers ont été plutôt irréguliers. La préférence du Howard Smith a été le stock le plus en vue par une hausse de deux points. Le Cement, le Consolidated Smelter étaient forts.

Au compartiment des valeurs non inscrites, le Hollinger a réagi à 9.75 et 9.90. L'Argonaut fait 54 et 55. Le Saguenay de préférence est à 3 1-2 et l'action commune à 2-3-4. Le Tram-Power ne fait plus que 18 7-8 et 18 1-2.

Il s'est vendu au cours de la séance 5,818 actions, dont 365 de Abitibi, 165 de Breweries, 550 de Brazilian, 145 de Brompton, 135 de Detroit, 220 de Lyall, 480 de Power, 780 de Price, 450 de Rioridon, 142 de Smelling, 120 de Spanish 1045 de Steel et 170 de Rioridon de préférence.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

Macdonald-5-12	100	100
Macdonald-5-13	100	100
Macdonald-5-14	100	100
Macdonald-5-15	100	100
Macdonald-5-16	100	100
Macdonald-5-17	100	100
Macdonald-5-18	100	100
Macdonald-5-19	100	100
Macdonald-5-20	100	100
Macdonald-5-21	100	100
Macdonald-5-22	100	100
Macdonald-5-23	100	100
Macdonald-5-24	100	100
Macdonald-5-25	100	100
Macdonald-5-26	100	100
Macdonald-5-27	100	100
Macdonald-5-28	100	100
Macdonald-5-29	100	100
Macdonald-5-30	100	100
Macdonald-5-31	100	100
Macdonald-5-32	100	100
Macdonald-5-33	100	100
Macdonald-5-34	100	100
Macdonald-5-35	100	100
Macdonald-5-36	100	100
Macdonald-5-37	100	100
Macdonald-5-38	100	100
Macdonald-5-39	100	100
Macdonald-5-40	100	100
Macdonald-5-41	100	100
Macdonald-5-42	100	100
Macdonald-5-43	100	100
Macdonald-5-44	100	100
Macdonald-5-45	100	100
Macdonald-5-46	100	100
Macdonald-5-47	100	100
Macdonald-5-48	100	100
Macdonald-5-49	100	100
Macdonald-5-50	100	100
Macdonald-5-51	100	100
Macdonald-5-52	100	100
Macdonald-5-53	100	100
Macdonald-5-54	100	100
Macdonald-5-55	100	100
Macdonald-5-56	100	100
Macdonald-5-57	100	100
Macdonald-5-58	100	100
Macdonald-5-59	100	100
Macdonald-5-60	100	100
Macdonald-5-61	100	100
Macdonald-5-62	100	100
Macdonald-5-63	100	100
Macdonald-5-64	100	100
Macdonald-5-65	100	100
Macdonald-5-66	100	100
Macdonald-5-67	100	100
Macdonald-5-68	100	100
Macdonald-5-69	100	100
Macdonald-5-70	100	100
Macdonald-5-71	100	100
Macdonald-5-72	100	100
Macdonald-5-73	100	100
Macdonald-5-74	100	100
Macdonald-5-75	100	100
Macdonald-5-76	100	100
Macdonald-5-77	100	100
Macdonald-5-78	100	100
Macdonald-5-79	100	100
Macdonald-5-80	100	100
Macdonald-5-81	100	100
Macdonald-5-82	100	100
Macdonald-5-83	100	100
Macdonald-5-84	100	100
Macdonald-5-85	100	100
Macdonald-5-86	100	100
Macdonald-5-87	100	100
Macdonald-5-88	100	100
Macdonald-5-89	100	100
Macdonald-5-90	100	100
Macdonald-5-91	100	100
Macdonald-5-92	100	100
Macdonald-5-93	100	100
Macdonald-5-94	100	100
Macdonald-5-95	100	100
Macdonald-5-96	100	100
Macdonald-5-97	100	100
Macdonald-5-98	100	100
Macdonald-5-99	100	100
Macdonald-5-100	100	100

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal:

Livre sterling à New-York:

Papier à 60 jours 434. 445%

Papier à demande 437. 449%

Par câble s-martin 437.50 450%

Cours du change new-yorkais à Londres, 3%.

Le franc, 0900 — 0926.

Mark, 0029 — 0030.

Taux d'escompte à Londres, 3%.

Taux d'escompte à la Banque d'Angleterre, 5%.

Décès à Montréal

PLANTE—Délima Lépine, 63 ans, épouse d'Edouard Plante, 2425, rue Papineau.

DULUDE—Eva Deslauriers, 37 ans, épouse d'Edouard Dulude, 58, boulevard Monk.

LEMA—Blanche Gobeil, 25 ans, épouse d'Emile Lema, 2114, rue Boyer.

FERLAND—Délima Joannette, 58 ans, épouse de Jean Ferland, 710, rue Sanguinet.

MAILLE—Onésime Paquette, 23 ans, épouse de Louis Maille, 1678, rue Cartier.

HEBERT—Odile Guillaume, 58 ans, épouse de Jos.-Georges Hébert, 300, rue Wm David.

CURADEAU—Henri, 25 ans, 160, rue Amherst.

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Quintal & Lynch, 59, rue Saint-Pierre.)

A WINNIPEG

BIE: Ouverture Midi

Mai 133% 131%

Juillet 130 128%

VOINE: 47% 46%

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante cents (\$2.50) par action pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1910 a été déclaré sur le capital-actions payé de cette compagnie aux actionnaires dont les noms figurent au registre le 20ème jour de mars 1922, à 4 heures p.m., et sera payable mardi, le 28ème jour de mars 1922.

Par ordre du bureau,

PATRICK DUBÉ,

Secrétaire-trésorier.

13 mars 1922

Capital et Revenu Garantis

La 1ère Hypothèque ordinaire sur propriété protégée votre Capital. Mais... Comment vos intérêts sont-ils protégés, si les loyers sont déjà dépensés?

NOUS OFFRONS UNE DEBENTURE A 7% DONT:

Le Capital est garanti par une 1ère hypothèque ordinaire sur propriété de rapport. ET les intérêts sont garantis par un lien sur les loyers. C'est plus sûr.

Informations sur demande.

P.A. MASSON LIMITE

BANQUIERS ET COURTIER

99 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

STEEL OF CANADA

LE RAPPORT ANNUEL EST ADRESSÉ AUX ACTIONNAIRES.

Le douzième rapport annuel de la Steel Company of Canada, Limited, vient d'être adressé aux actionnaires; ceux-ci auront lieu de s'en montrer satisfaits, surtout s'ils prennent en considération le fait que l'année 1921 a été l'une des plus difficiles que l'industrie de l'acier ait encore traversées.

Le compte de profits et pertes indique une diminution d'un million et trois quarts dans les recettes brutes; malgré cela, la compagnie a réalisé 3.15 pour cent sur son stock commun, toutes déductions faites. Pour payer son dividende sur le stock commun, la compagnie n'a dû prendre que \$442,448 à même le surplus; c'est le premier déficit depuis 1914.

Voici le détail du compte de profits et pertes pour 1921, mis en comparaison avec celui de 1920:

Recettes brutes...	\$2,153,306	\$3,924,041
Déduction...	212,803	652,255
Balance...	\$2,153,306	\$3,271,786
Fonds d'amort...	212,803	200,063
Balance...	\$1,940,503	\$3,071,723
Deprec...	621,806	712,683
Balance...	\$1,318,697	\$2,359,040
Int. oblig.	591,470	503,095
Recettes nettes...	\$817,222	\$1,855,945
Div. préf.	454,741	454,741
Balance...	\$362,481	\$1,401,204
Div. com.	805,000	805,000
Surplus...	\$442,448	\$ 595,663
Res. feu		50,000
Balance...	\$442,448	\$ 545,663
Sal. préc.	\$8,740,965	\$8,195,302
Sal. P. and P.	\$8,298,516	\$8,740,965
Déficit...	↑ au débit.	

Voici le détail du bilan de 1921 comparé à celui de 1920:

Usine.....	\$28,880,119	\$28,377,184
Placements.....	3,925,538	4,167,922
Fonds amort.....	41	38
Avances aux fil.....	1,134,357	954,557
Invent.....	4,847,666	4,804,469
Autres valeurs.....	3,064,666	3,333,096
Escomptes.....	1,006,754	669,434
Prêts à vue.....	201,250	1,000,000
Leasing.....	2,577,277	3,333,096
Res. Spéc.....	1,002,244	1,008,929
Cash différent.....	24,248	35,144
Totaux.....	\$46,737,164	\$50,119,796
PASSIF		
Obligations.....	\$8,137,508	\$8,357,608
Stock.....	4,496,500	6,490,300
Stock com.....	11,500,000	11,500,000
Effets payables.....	840,036	4,507,380
Div. com.....	318,126	314,995
Pension.....	328,133	319,818
Reserves.....	3,623,888	3,719,958
Fonds amort.....	2,222,572	2,170,179
Dépée. acct.....	1,571,879	1,540,195
Surplus.....	\$2,828,516	\$7,740,965
Totaux.....	\$46,737,164	\$50,119,796

LA VIE SPORTIVE

Tout sera prêt pour l'ouverture des séries de la ligue de la Cité

Les officiers et les gérants des clubs sont à l'œuvre depuis plusieurs semaines. Le bail est signé pour le terrain du National, à Maisonneuve

La ligue de baseball de la cité de Montréal n'a pas fait grand bruit depuis son assemblée annuelle mais elle n'a pas moins fait son petit bonhomme de chemin et aujourd'hui les officiers de cette ligue sont prêts à annoncer que la ligue s'est assurée le terrain du National, à Maisonneuve, pour y faire disputer ses parties au cours de la prochaine saison qui s'ouvrira le 23 avril alors que le Saint-Henri sera aux prises avec le Crescent et que le Métropole fera face aux redoutables Indiens dans la deuxième joute au programme. En effet, le président Narbonne a apposé sa signature au contrat avec l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale, et a fait le dépôt exigé lors de la signature du bail.

Tout marche comme dans le meilleur des mondes dans la ligue de la Cité et tous les officiers et propriétaires de franchises se don-

nent la main pour faire un succès de la prochaine saison et l'on peut assurer que les amateurs du sport national américain seront témoins de joutes contestées et intéressantes au terrain de Maisonneuve chaque dimanche. Les équipes, qui seront composées exclusivement de joueurs locaux, seront bien balancées et la course au championnat sera sûrement très serrée. Les gérants sont déjà entrés en pourparlers avec les joueurs et dans quelques jours nous serons en mesure de pouvoir donner le nom des joueurs qui ont accepté les conditions de la ligue. Les gérants Bélanger, Constantineau, Ducharme et Smith ne sont pas restés inactifs et dans quelques semaines, toutes les équipes seront au complet. Nos équipes commenceront dans quelques jours leurs exercices afin d'être en excellente condition pour les joutes d'ouverture.

LES IRLANDAIS ONT GAGNÉ LA JOUTE DE SAMEDI SOIR

Le St Patrick a blanchi le Vancouver dans la quatrième partie de la série pour le championnat mondial du hockey. La joute fut disputée d'après les règlements de l'Ouest. — Résultat: 6 à 0

Toronto, 27. — Les St-Patrick ont défait les Millionnaires de Vancouver par 6 à 0, ici samedi soir, se mettant par là sur un pied d'égalité avec les champions de la Côte du Pacifique dans la série de la coupe Stanley.

Le résultat indique ce que fut la partie. Après que les locaux se furent assurés un avantage de deux points dans la première période ils furent supérieurs à leurs adversaires dans tous les départements. Jeudi dernier, les Irlandais manquèrent toutes les chances qu'ils prirent, mais samedi soir ce fut le contraire. Ils avaient la chance avec eux et tout ce qu'ils entreprirent réussit. D'un autre côté, les joueurs de l'Ouest ont joué une mauvaise partie et ils semblaient ne pas être dans leur assiette. Lehman et O'Hanlon furent les seuls qui répétèrent le jeu qu'ils avaient donné lors des joutes précédentes.

Les locaux commencèrent la partie avec Gérard et Stuart sur la défense, avec Noble comme rover et ce trio fut une défense solide devant Roach. Cameron était en uniforme mais ne se montra pas sur la glace après que la joute fut commencée. Randall était au nombre des spectateurs. Avant la partie, Stackhouse fut envoyé à l'hôpital. Andrews resta le seul comme substitut. Même avec la présence de Gérard les partisans des Irlandais avaient peu d'espoir et Vancouver fut fait favori à 7 pour 5. Contrairement à leur habitude, les Vancouver ne cherchèrent pas à forcer comme ils le firent lors des parties précédentes. Ils lancèrent de loin. Les coups furent faciles pour Roach. D'un autre côté, le gardien de buts dut se dépenser et il a encore joué une partie sensationnelle.

Gérard a de beaucoup renforcé l'équipe. Il a bien joué sur la défense et avec ses conseils Stuart joua une de ses meilleures parties de la saison. Au début de la partie Gérard n'attaqua pas trop mais après qu'il eut fait quelques courses les Vancouver le suivirent de près. Il a lancé souvent sur Lehman mais ne fut pas assez heureux pour compter de point. Vers la fin de la partie, Gérard attaqua plus souvent pour aider les joueurs d'avant.

Noble a joué une belle partie. Il s'est fort distingué sur la défense. Dye a comploté deux points et Denneny en a décroché un, mais le premier a dû lancer une quarantaine de coups sur Lehman. Denneny était en grande condition et il a fait un travail énorme.

Smylie, qui avait fait belle figure lors de la première partie aux règlements de la côte, a fait honneur à sa réputation. Il a commencé sur l'aile gauche et joua cette position presque tout le temps. Il a comploté son premier point de la saison trois minutes avant la fin de la partie. Andrews, la recrue de Niagara Falls, a prouvé qu'il n'était pas le substitut qu'on pensait. Il a eu sa première chance au début et il monta avec Noble. Ils déboulèrent la défense adverse et sur une passe Andrews compta le premier point de la soirée ainsi que son premier point de la saison. Plus tard, il déjoua Lehman une deuxième fois.

Lehman dut arrêter cinq ou six fois plus de coups que Roach. Il a fait des arrêts ni plus ni moins étonnants. Duncan et Cook furent passables mais les St-Patrick n'eurent aucune difficulté à les dépasser. Adams fut plus suivi de près que d'ordinaire et n'a pu faire le même travail que dans les autres joutes. Parkes fut quelques bons passages. Oatman fut le meilleur joueur d'attaque et il vint près de compter à plusieurs reprises.

La joute fut dénuée de toute brutalité. Il n'y eut que six punitions. Noble en décrocha deux, Andrews, Skinner, Dye et Cook

chacun une. Le jeu a sept joueurs fut plus intéressant que mardi dernier.

Alignement des équipes:

St Patrick	Vancouver
Roach	Buts
Stuart	Défenses
Gérard	Défenses
Denneny	Centres
Noble	Rovers
Dye	Ailes
Smylie	Ailes
Andrews	Subs.
Cameron	Subs.
Arbitre: Cooper, Smeaton, Montréal.	

SOMMAIRE

Première période

1-St-Patrick-Andrews	12.00
2-St-Patrick-Dye	3.00

Deuxième période

3-St-Patrick-Dye	6.00
4-St-Patrick-Andrews	4.00
5-St-Patrick-Denneny	8.00

Troisième période

6-St-Patrick-Smylie	17.00
---------------------	-------

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

	G.	P.	C.
St-Patrick	2	2	11
Vancouver	2	2	8

L'Université bat le National

L'équipe de ballon au mur de l'Université de Montréal après avoir défait celle du Collège Saint-Laurent, dimanche dernier, vient de remporter une autre victoire en battant le National par 34 à 24, hier après-midi à la Palestre de la rue Cherrier.

La joute fut contestée du commencement à la fin et les joueurs des deux côtés se sont distingués, mais plusieurs centaines de personnes ont été témoins de la joute. Les deux clubs avaient leurs partisans et on s'est bien amusé.

La première à la Banque Dominion

Toronto, 27. — La Banque Dominion a gagné la première partie des semi-finales, pour la coupe Bogert, emblème du championnat des banques du Canada, en triomphant de la Banque Royale de Winnipeg, par un résultat de 12 à 5. Les équipes se composaient des joueurs suivants:

Dominion	Royale
Stone	But
Applegate	Défense
Conacher	Défense
Burch	Centre
Rodden	Avant
Catton	Avant
Jeffrey	Subs
Reeves	Subs
	Cockburn
	MacDougall
	Barnes
	McAskill
	Bjornson
	Stephenson
	Brady
	Patterson

Les torontonniens sont victorieux

Toronto, 27. — Dans la deuxième partie de la série entre les clubs de hockey du Pacifique-Canadien, disputée en cette ville samedi après-midi, le club local a triomphé des Montréalais par un résultat de 3 à 1. Ayant perdu la première partie par 4 à 3 dans la métropole, le club torontonien remporte les honneurs de la série par un résultat final de 6 à 5.

Les équipes se composaient comme suit:

Toronto	Montréal
Hastie	But
Tripp	Défense
Roddick	Défense
Brophy	Centre
Cocoran	Avant
Hodges	Avant
Brown	Sub.
Buchanan	Sub.
Beauchamp	Sub.
	Britton
	Ryder
	Hamilton
	McCallister
	Tucker
	McDonald
	O'Connell
	Thompson
	McCafer

LA SOIRÉE DU CERCLE OUTREMONT

CETTE FÊTE ANNUELLE A EU LIEU SAMEDI SOIR À LA BRASSERIE FRONTENAC. — COMBATS DE BOXE ET EXHIBITIONS DE LUTTE À L'AFFICHE. — LE PROTEGE DU DR GADBOIS.

La soirée athlétique annuelle du Cercle Outremont, qui a eu lieu samedi dernier à la Brasserie Frontenac, a remporté un franc succès. Il ne pouvait en être autrement avec le programme choisi et varié de cette soirée dont voici le détail:

1.—Ouverture, fanfare de la compagnie des Tramways, dirigée par le prof. Léger, dont le concours gracieux a été très apprécié et qui contribua agréablement à remplir les intervalles du programme.

2.—Lutte libre entre Jean-Baptiste Paradis et Jack Dumont. Ces deux athlètes, en parfaite condition ont fait une lutte de toute beauté, durant trois reprises de dix minutes, avec un léger avantage pour le premier.

3.—Lutte libre entre Elz. Gingras et Geo. Delongchamp. Ce dernier prend deux chutes, dans un assaut très dur et très serré qui a enthousiasmé les spectateurs.

4.—Causerie sur la culture physique, par le professeur Émile Maupas, qui donna brièvement une idée de l'immensité d'un tel sujet. Le professeur Maupas donna également des renseignements précieux sur l'entraînement intensif des lutteurs et boxeurs.

La grosse surprise de la soirée fut la représentation de Adélaïde Rioux, "Ade", comme on l'appelle déjà familièrement, est un gars extrêmement sympathique, qui sera avant peu d'une puissance prodigieuse, si l'on en juge par les résultats qu'il a obtenus en moins d'un mois d'entraînement. La démonstration d'une partie de ses entraînements a parut vivement intéresser les spectateurs, pour la plupart des fervents de la culture physique.

Le Dr J. P. Gadbois a été grandement félicité pour la trouvaille qu'il a faite en "Ade" Rioux, qui selon toute apparence saura représenter brillamment la race canadienne-française.

Le professeur Maupas et le suédois John Lindfors firent ensuite une démonstration d'entraînement spécial aux lutteurs, qui fut très applaudie. Lindfors a montré qu'il connaît à fond le secret des dégagements les plus difficiles.

5. Georges Girardin et Jack Burke, donnèrent une exhibition de trois rondes.

La soirée se termina par une série de tours de force exécutés par M. Wilfrid Latour, champion de la Fédération Canadienne des Hommes forts, qui entraînait performances souleva facilement sur son dos 14 hommes, dont plusieurs au-dessus de 200 lbs.

M. Pierre Beaubien, président du Cercle Outremont, qui officia comme maître de cérémonies, remercia chaleureusement les athlètes qui ont pris part. Tous avaient prêté leur concours gracieusement.

M. Saxon, arbitra les parties de lutte, et Jack Laurie, officia dans les exhibitions de boxe.

Étant le principal organisateur, M. Pierre Beaubien a sûrement droit à des félicitations, de même que la Brasserie Frontenac, qui ne recule devant aucun sacrifice pour encourager l'athlétisme en général, et particulièrement nos sports favoris. Les amis du Cercle Outremont, qui assistaient en grand nombre à cette fête, garderont certainement le souvenir de cette fête intime où l'on s'est jointe l'utile à l'agréable.

J. S. Morrison est champion

J. S. Morrison, de Toronto, a remporté le championnat du tournoi d'échecs pour le championnat du Canada, disputé à la palestre de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale, la semaine dernière, en jouant toutes ses parties sans subir aucune défaite et en ne concédant que trois nuls. S. S. Gale, également de Toronto, l'ancien champion, a fini en deuxième place tandis que M. Spencer, de Winnipeg, a terminé en troisième position.

Voici le classement final du tournoi:

	G.	P.
J. Morrison, Toronto	8½	1½
S. S. Gale, Toronto	7½	2½
R. J. Spencer, Winnipeg	7	3
Dr A. W. McArthur, Westmount	5½	4½
M. Sim, Toronto	5½	4½
H. Rombach Jr., Westmount	5	5
Dr W. Winfrey, National	4½	5½
C. Sharp, Verdun	4	6
F. B. Wilson, Westm.	3	7
G. F. Griffin, Toronto	3	7
R. Short, Westmount	½	9½

Edouard Fabre a amélioré sa condition

Afin de lui permettre de prouver son endurance sur une plus longue distance, son entraîneur Henri Hébert, lui a fait faire hier un trajet plus long.

Il a couru 13,8 milles en 1 heure et 19 minutes, soit une moyenne de 5 minutes et 43 secondes au mille. La moyenne pour 10,2 milles dimanche dernier avait été de 6 minutes et 16 secondes.

Il est donc facile de constater que sa première semaine d'entraînement lui a été très profitable. Au delà de 500 personnes assistèrent à son arrivée devant la Palestre du National.

Henri Hébert s'est déclaré très satisfait de ce résultat et nous a déclaré que Fabre fera encore mieux lorsqu'il aura des adversaires courants contre lui.

Laframboise et Cassils champions

La saison du tennis d'intérieur a été clôturée samedi par la finale pour la coupe Southam alors que Laframboise et Cassils ont gagné le championnat pour la deuxième année consécutive. Ils ont défait Crier et Dunlop par 3-6, 6-0, 7-5, 3-6, 6-2.

Joutes d'exhibition

Babe Ruth a fait un coup de circuit dans la sixième manche, alors qu'il y avait deux hommes sur les buts, lors de la joute Brooklyn-New York, hier après-midi. Son exploit fut le principal facteur de la victoire de son club.

Résultats des joutes d'exhibition disputées dans le sud samedi et dimanche:

A Nouvelle-Orléans: New-York (Américaine) 7 13 1 Brooklyn (Nationale) 4 13 3 Jones, Hays et Schang; Smith, Gordonier et Deberry, Taylor.

A Hot Springs: Pittsburgh (Nationale) 2 7 4 Boston (Américaine) 8 10 0 Zinn et Glazner, Gooch; Quinn et Chapman.

A Los Angeles, Cal.: Chicago (Nationale) 6 11 1 Los Angeles (Côte Pac.) 13 17 1 Martin, Kauffman et Harnett; O'Neill et Watt.

A Dallas, Texas: Chicago (Américaine) 8 8 0 New-York (Nationale) 7 9 3 Robertson et Schalk; Nehf, J. Barnes et Smith, Snyder.

A Nouvelle-Orléans: New-York (Américaine) 5 7 2 Brooklyn (Nationale) 8 8 0 Hoyt, Bush et Devormer; Ruethe, Vance et Hurling.

La crosse au National

Les officiers qui auront la charge d'organiser l'équipe de crosse pour représenter le National l'été prochain, ont été élus à l'assemblée, tenue hier après-midi, sous la présidence de M. T. Bonin, président de la commission des sports en plein air. Ce sont:

MM. Maurice Forget, président; Rosario Dautre, vice-président; Aristide Madore, secrétaire; "Mon oncle" Lamoureux, directeur et instructeur; Émile Corbeil, directeur.

Une vingtaine de joueurs assistaient à l'assemblée.

Ce comité se réunira mercredi soir, à la Palestre, pour élaborer le programme de la saison.

Raquette

Le banquet des raquetteurs samedi soir au Queen's, a été un franc succès.

M. Charles Cardin, directeur de l'Association et ancien président des raquetteurs a été le héros de cette fête.

En reconnaissance des services rendus durant la saison, les raquetteurs lui présentèrent une magnifique canne.

M. Hector Maurault, président actuel, se fit l'interprète de ses camarades en faisant la présentation M. Cardin s'est déclaré très touché de ce témoignage d'estime et remercia très sincèrement ses bons amis les raquetteurs du National.

TRIBUNAUX CIVILS

Un défaut de juridiction

UN PREVENU ARRETE EN VERTU DE LA LOI DES LIQUEURS SE PLAINT DE PLUSIEURS IRREGULARITES DE PROCEDURE ET DEMANDE DEUX BREFS DE CERTIORARI.

Deux requêtes pour l'émission de deux brefs de certiorari ont été présentées, samedi matin, en Cour de pratique, devant le juge Coderre, par Vincent Martine.

Le requérant raconte qu'il a été arrêté le 1 février dernier pour avoir transporté et vendu des liqueurs alcooliques en contravention avec la loi des liqueurs de la province de Québec. Deux causes ont été instituées par suite de la qualité des offenses. Traduit devant le juge Perrault, il a nié la juridiction du tribunal pour les raisons suivantes. Tout d'abord, selon lui, la plainte portée contre lui ne porte pas la preuve prima facie qu'elle a été faite devant un magistrat de la paix ainsi que le dicte la loi des liqueurs. En second lieu la plainte somme le prévenu de comparaître devant un magistrat de police, alors que le magistrat de police, d'après les termes de la loi, n'est pas qualifié pour entendre les requêtes.

Le prévenu assigné à comparaître devant un magistrat de police a été traduit devant un magistrat de la paix, le juge Perrault. Il est évident, argue-t-il, que le magistrat n'a pas juridiction pour entendre une plainte portée devant un magistrat de police.

Le prévenu alléguait aussi diverses irrégularités dans les procédures. Le juge Perrault a rejeté les objections et a fixé la cause pour audition au mérite. Martine a alors présenté deux brefs de certiorari, qui ont été reçus ce matin. Le juge a permis l'émission des deux brefs rapportables le 31 mars prochain.

LA BANQUE DEVRA REMBOURSER

Le juge Surveyl a rendu jugement dans la cause de Joseph Agnor Brin et William Johnston Hislop, faisant affaire sous la raison sociale B. and H. Agencies contre la Banque de Commerce.

Les demandeurs réclamaient une somme comprise à celle qu'avait obtenue Donald MacMaster, coalitionniste, aux élections générales de 1918.

Les réclamants avaient acheté des accessoires d'automobiles pour une somme excédant leurs dépôts en banque. Ils ont averti la banque

—Achetez les—

JAMBONS CONTANT

AUTOMOBILE GRATUITEMENT OFFERT AUX CLIENTS

Vu la commande constante des jambons "CONTANT", la maison a résolu d'exprimer sa reconnaissance au public par l'offre gratuite d'un superbe automobile.

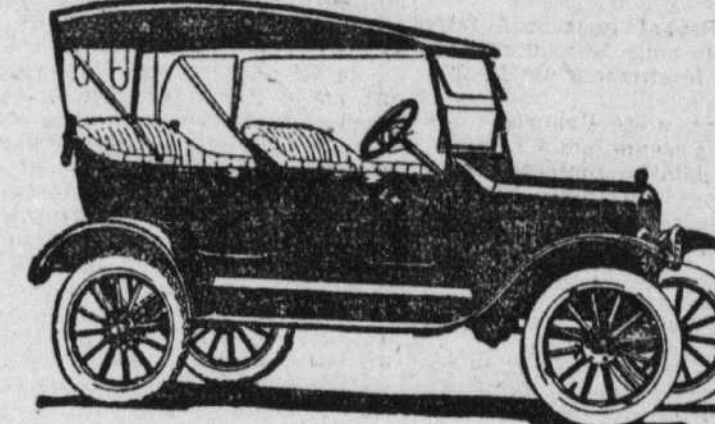
Tous les clients qui feront parvenir à ses bureaux la partie de la couenne du jambon portant la marque "CONTANT" auront droit à un coupon de tirage.

Cette offre est une pure libéralité. Elle s'adresse indistinctement à tous les clients de la ville ou de la campagne. On peut faire les envois par la poste; les coupons numérotés seront remis par le retour du courrier. Chaque client a droit à autant de coupons de tirage qu'il enverra de marques "CONTANT" découpées sur la couenne du jambon.

L'automobile offerte est un "Ford" acheté directement des manufacturiers pour le bénéfice des clients. A la venue du printemps, la maison S. L. CONTANT sait être agréable à sa clientèle en lui faisant cette gracieuseté.

Le nom du gagnant sera proclamé par le moyen des annonces que la maison S. L. CONTANT publie dans les journaux.

Achetez le jambon "CONTANT", le meilleur sur le marché. Au moyen de ce modique achat, vous pouvez gagner une magnifique automobile qui sera tirée le 20 juin 1922.



CANADIEN NATIONAL --- GRAND-TRONC

BILLET VALABLES SUR L'UN OU L'AUTRE RESEAU AU CHOIX DES VOYAGEURS

MONTREAL-OTTAWA

POUR L'OUEST		POUR L'EST	
Départ de Montréal	Arr. Ottawa	Départ d'Ottawa	Arr. Montréal
Gare Bonaventure	Gare Union	Gare Union	Gare Bonnav.
8.15 a.m. tous les jours	11.45 a.m.	6.55 a.m. tous les jours	9.55 a.m.
4.00 p.m. Dimanche exc.	7.30 p.m.	8.30 a.m. tous les jours	12.00 (midi)
7.05 p.m. tous les jours	10.05 p.m.	3.30 p.m. tous les jours	6.30 p.m.
9.00 p.m. tous les jours	11.59 p.m.	7.20 p.m. Dimanche exc.	10.50 p.m.
Terminus du Tunnel	Gare Union	Gare Union	Termin. Tun.
7.45 a.m. Dimanche exc.	11.50 a.m.	12.01 p.m. Dimanche exc.	3.30 p.m.
1.15 p.m. Dimanche exc.	4.45 p.m.	3.45 p.m. Dimanche exc.	7.45 p.m.

COMPOSITION DU TRAIN: Wagons observatoires. Facilités de wagon-salon et buffet. Voitures modernes.

Bureaux des billets: 230, rue Saint-Jacques, Main 2620, ainsi qu'à la gare Bonaventure, Main 2219 et à la gare du terminus du tunnel, Up. 7873.

qu'ils ne paieraient que sur réception des marchandises. Une traite de mille dollars avait été tirée sur la Banque Royale. La Banque de Commerce a honoré la traite arrivée. Le juge a déclaré que les officiers de la banque eussent dû s'assurer si les marchandises étaient arrivées complètement à destination, et eussent dû s'inquiéter du fait que les chèques contrairement aux lois de société ne portaient qu'une signature. La traite n'a pas été reconnue, évidemment, déclare le juge, par les demandeurs dont les signatures n'apparaissent même pas. Le juge a condamné la Banque de Commerce à rembourser aux demandeurs le montant des dépôts qu'ils avaient en banque avant le paiement de ladite traite.

ELECTION REGULIERE

Le juge Weir a renvoyé, samedi, avec dépens une action en contestation d'élections municipales intentée contre Elisée Robillard, cultivateur, Robert Roy, forgeron, et Edmond Morin, cultivateur, élus conseillers de la paroisse de Saint-André, par acclamation, le 11 janvier dernier. Le demandeur en instance alléguait toutes sortes d'irrégularités, d'omissions, etc. Le juge, après étude de l'affaire, en est venu à la conclusion que toutes les irrégularités étaient d'un ordre purement matériel et technique et qu'il n'en était résulté aucun dommage ou préjudice pour qui que ce soit. L'action a été en conséquence renvoyée.

BILLET DU

Le juge Mercier a condamné Mme Cécilia Kuser à payer à Harris Weinstein la somme de \$850 due sur billet à ordre. Mme Kuser alléguait qu'elle n'avait pas autorisé son mari, ou qu'il que ce soit à apposer son nom au bas du billet. Le juge a déclaré que les témoignages apportés par la partie adverse paraissaient plus véridiques que ceux de la défenderesse et de son mari. Il a condamné Mme Kuser à payer la somme de \$850.

Défaite libérale

LE GENERAL GOUGH EST BATU DANS CERTS.

Londres, 27. (S.P.A.) — Le major-général Hubert Gough, commandant de la cinquième armée britannique qui fut culbutée par des forces allemandes supérieures en nombre lors de la grande offensive toulonnaise du printemps de 1918, a été battu comme candidat libéral dans l'élection partielle de la division Chertsey de Surrey par le général sir P. Richardson, unioniste.

Retard

Paris, 27. — L'application de l'heure d'été à minuit samedi soir a été cause que la procession qui devait se rendre à l'endroli choisi pour la célébration du centenaire de naissance d'Henri Murger, écrivain français, est arrivée à la cérémonie terminée. Les retards ont été aussi nombreux à l'église et aux réunions par suite de l'avance de l'heure.

La question silésienne

Genève, 27. — Les négociations relatives au règlement de l'imbroglio silésien sont immobilisées à la suite du déni de compétence opposé par les Polonais, la semaine dernière, au Dr Félix Calonder, ancien président de la Suisse, nommé par le conseil de la Société des nations comme président de la commission silésienne.

GRAND CONCERT BOTREL

sous le patronage du Consul Général de FRANCE

AU BENEFICE DE L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Le 28 Mars, 1922

A 8.15 P.M. AU Monument National

Billets: \$1.10, 80 centimes, 55 centimes chez Ed. Archambault, 312, rue Sainte-Catherine est.

Cet Été Réservez votre PASSAGE sur le "REGINA"

Le nouveau paquebot de 14,600 tonnes de la White Star-Dominion Line, qui ne prend que des passagers de cabine et de 3ème classe, de Montréal à Liverpool, via Québec et la route du St. Laurent. Le "Regina" et le "Dorset" sont deux jumeaux dont les cabines et les salons contiennent tout ce qui rend la traversée confortable et agréable.

Écrivez votre passage aujourd'hui sur le REGINA, le 1er avril, *13 mai, 10 juin, 8 juillet.

*De Portland; de Halifax le 2 avril.

Passagers réservés pour le retour, Départes tous les Samedis par la White Star-Dominion Line.

White Star-Dominion Line 30 211 Rue McGill, Montréal, ou chez les Agents Locaux

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EVEILS: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES À LOUER: — 15 sous jusqu'à 25 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., À LOUER: Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agitée. SAISONNANCE, RECÈS, MESSES: — 50 sous par insertion.

REMERCIEMENTS: — 50 sous.

CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

CHANTRE

On demande un chanteur pour messes sur semaine. Se présenter avec lettre de recommandation à 183, Boulevard, Outremont, entre 7 et 8 heures, le soir.

MENAGERIE DEMANDER

On demande une ménagère pour nettoyage de campagne près de Montréal. S'adresser à Casier 24, Le Devoir.

AUTOMOBILES

CHATELAIN MECANICIENS DÉTACHÉS, 205, rue Saint-Jacques, Montréal. Réparation, entretien, peinture, polissage, etc. Cours privés pour les débutants. Téléphone: 749.

SECURITIERS

E. TELLIER

Securiti-arrivier, 205, rue Saint-Jacques, Montréal. Réparation, entretien, peinture, polissage, etc. Cours privés pour les débutants. Téléphone: 749.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque chose de plus? Alors, venez à notre système moderne. Position assurée, pourvu que vous soyez capable. Adressez-vous à: Barber College, 50, St-Laurent.

A VENDRE

Une collection complète du Devoir, qu'on trouve de 1910 à 1916 inclusivement, non reliée. Écrire à: Casier 24, Le Devoir.

PROPRIETES A VENDRE

Par l'Agence de Bessette, 310, rue Saint-Jacques, Tel. Bell 971.

No 474 à 474B, St-Jacques, 1000, \$7500

IRLANDE

FIDÈLES A LA RÉPUBLIQUE

LES 224 REPRÉSENTANTS DE L'ARMÉE RÉPUBLICAINE AFFIRMENT LEUR ADHÉSION AU GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN — BOYCOTTAGE DE BELFAST.

Dublin, 27. (S.P.A.) — Le congrès des membres de l'armée républicaine irlandaise a eu lieu, hier, à Mansion House, en dépit des ordres contraires des autorités du Dail Eireann. Le congrès a siégé pendant plus de douze heures.

Les membres du congrès ont adopté à l'unanimité une résolution réaffirmant leur fidélité à la République d'Irlande. La résolution déclare en plus que l'armée républicaine devrait être placée sous le contrôle suprême d'un comité exécutif qui rédigerait une constitution, quitte à la soumettre ensuite à un autre congrès.

Les délégués, qui étaient au nombre de 224 représentant 48 brigades, ont aussi décidé de boycotter Belfast et les six comtés du nord.

Les réunions ont été privées. Des précautions extrêmes avaient été prises pour empêcher les personnes non autorisées d'entrer dans la salle. Une file d'hommes sontrestés durant toute la journée en face de Mansion House. Toutes les entrées étaient soigneusement gardées.

Il n'y eut pas de déploiement d'armes et personne n'a tenté de causer de désordre. Une foule de curieux rôdait autour de la salle durant la journée et la soirée. Le congrès siégeait encore à neuf heures hier soir et le rapport officiel des séances n'était pas attendu avant minuit.

Les réunions semblent avoir été peu affectées par la déclaration de Richard Mulcahy, ministre de la défense, que tous ceux qui y assisteraient seraient suspendus de l'armée.

La plupart des délégués étaient jeunes. Très peu portaient l'uniforme. On y voyait quelques membres de la brigade de Belfast. On dit qu'ils sont venus à Dublin non pour préconiser le but de l'assemblée, mais pour prôner l'unité comme essentielle à la protection des nationalistes du nord.

M. Mulcahy a déclaré, hier, que le congrès avait été convoqué par deux des commandants de brigade de l'armée.

Le silence que M. Eamon de Valera persiste à garder malgré les défis de ceux qui essaient de le forcer à faire connaître son attitude, rend perplexes certains milieux politiques.

Michael Collins, dans un discours prononcé à Waterford, hier, a démenti M. de Valera de faire connaître ses opinions et de répudier les déclarations telles que prononcées la semaine dernière par Rodrick O'Connor, directeur du génie de l'armée républicaine, en annonçant que le congrès serait tenu en dépit des ordres contraires.

M. Collins a ajouté que le plus fort argument en face duquel il se trouverait à la prochaine conférence avec les autorités à Londres serait M. de Valera et ses partisans. Il déclara que sir James Craig, premier ministre de l'Ulster, ne peut songer à conclure une union pendant que règne la discussion actuelle. Si M. de Valera peut unir le pays sous sa propre direction, accepter le traité et travailler à l'établissement de l'Etat libre, lui (Collins) se fera un plaisir de se retirer. Il ajoute qu'il ne regretterait pas les responsabilités dont il serait soulagé.

56 VICTIMES

Belfast, 27. — Jusqu'à 6 heures hier soir, le total des victimes des désordres durant le mois de mars était de 56; cinquante civils, 3 soldats de police réguliers, 2 constables spéciaux et un officier militaire.

Un monopole

Washington, 27. — Samuel Gomper, président de la Fédération américaine du Travail, a déclaré, hier soir, que les intérêts financiers tels que ceux de la "Steel Corporation" des Etats-Unis et plusieurs compagnies de chemin de fer dominent l'industrie minière et que cette domination est l'une des causes principales de l'attitude que manifestent actuellement les propriétaires de mines en demandant une diminution du salaire des mineurs au risque de provoquer une grève dans tous les mines de charbon du pays.

Le prince à Colombo

Londres, 27. (S.P.C.) — Une dépêche au "Reuter's Colombo" porte que le prince de Galles a été le témoin, dans l'île de Ceylan, de plusieurs manifestations dont il n'était pas précisément coutumier. A Kandy, le grand-prêtre du temple de Tooth, lui a fait contempler la dent la plus chère à Bouddha. Ce trésor miraculeux est caché dans une suite de boîtes et coffrets et il n'apparaît aux yeux des simples mortels que dans les occasions les plus solennelles et très rares.

Le soir même, le prince a vu défiler une procession de 132 éléphants sur lesquels étaient hissées de gigantesques idoles aux figures grimaçantes et grotesques.

Le prince s'est embarqué sur le vaisseau de guerre "Renown" à destination de Port Swettenham, dans les états fédérés de la Malaisie.

Gènes est inondée

Gènes, 27. (S.P.A.) — Le raz de marée de l'Adriatique qui, il y a quelques jours, a balayé les côtes de l'Italie, fait maintenant sentir ses effets du côté de la Méditerranée et a refoulé dans la Riviera. Les lignes de chemin de fer et les rues de la ville de Gènes sont inondées. Les vaisseaux ancrés le long de la côte ont subi de grands dommages à force de s'être mutuellement enchevêtrés. Plusieurs quais de petite dimension ont été emportés par la force du courant.

ASIE MINEURE

LA TRÊVE EST ACCEPTÉE

LA GRECE APPROUVE LE PROJET D'ARMISTICE — LA TURQUIE CONSENTE MAIS A CONDITION QU'IL DURE UN MOIS.

Paris, 27. (S.P.A.) — Le gouvernement grec a accepté les propositions faites par les ministres des affaires étrangères alliés la semaine dernière à propos d'un armistice entre la Grèce et les kémalistes. La réponse, cependant, contient des réserves techniques sur les conditions militaires.

Les ministres des affaires étrangères alliés qui sont à conférer ici sur les questions du Levant, ont décidé, samedi, de céder l'administration de l'Arménie à la Société des Nations et de laisser à la société la responsabilité ressortant de la surveillance et de la protection des minorités.

Les ministres ont fini de discuter au sujet de la liberté des Dardanelles, mais ils ont refusé de publier la décision qu'ils ont prise. Le rapport des experts financiers touchant la révision des clauses financières du traité de Sévres a aussi été approuvé, mais les détails en ont été gardés secrets.

POUR UN MOIS

Constantinople, 27. (S.P.A.) — La Sublime Porte considère la proposition d'armistice des ministres des affaires étrangères alliés acceptable à la condition que la trêve dure un mois, au lieu de trois. Le gouvernement d'Angora ne pas rejeter la proposition.

Même si le gouvernement d'Angora accepte l'armistice en principe, sa réponse aux alliés ne sera pas envoyée avant une dizaine de jours. La principale condition de la contre-proposition d'Angora sera l'évacuation par les Grecs de la Thrace, avec garanties de la part des alliés.

Mar Zaven, patriarche arménien, a envoyé un message à 800 touristes américains, au moment où ils partaient de la capitale de l'Arménie pour la Terre sainte. Il leur faisait savoir que 200.000 personnes aux environs d'Erivan, Arménie, souffrent de la faim et que la famine faisait des ravages dans le Caucase.

Les employés des œuvres de secours ramassent chaque jour des enfants mourant de faim dans la rue, mais le mal est trop considérable pour qu'on puisse répondre à tous les cas. Il demande la charité pour les enfants arméniens. Il dit: "Nous, vieillards, avons fini notre existence, mais les enfants sont les citoyens de l'avenir."

COURTES NOUVELLES

PRIX D'AVANT-GUERRE

Londres, 27. — Le Daily Telegraph annonce qu'il va revenir sous peu au même prix qu'avant la guerre. La réduction n'est faite que pour les abonnés réguliers.

EN VISITE

New-York, 27. (S.P.A.) — Des membres de la Commission du port de Montréal, ont visité New-York, samedi. Ils étaient les hôtes des commissaires locaux.

EXPLOSION

Sarnia, Ont., 27. (S.P.C.) — La bouillière du bateau qui fait la traversée entre Sarnia et Port Huron a fait explosion à deux heures hier après-midi. Le navire a sombré immédiatement à ses amarres dans la rivière Black à Port Huron. Quatre hommes ont été tués et plusieurs personnes ont été blessées. Des milliers de vitres de châssis ont volé en éclats.

TORNADO DÉVASTATRICE

Beaumont, Texas, 27. (S.P.A.) — Une tornade a ravagé hier la localité de Beaumont et les environs. Elle a démantibulé quelques logis. Heureusement personne n'a été tué. Toutefois, il y a eu six blessés. Le village de Fannett, situé à quinze milles de Beaumont, a été détruit entièrement, selon une dépêche.

DÉMISSION D'UN PRINCIPAL

Sherbrooke, 27. (S.P.A.) — Le Dr H. H. Bedford-Jones, principal du collège "Bishop", de Lennoxville, a donné sa démission hier, à la suite de divergence de vue avec l'administration. Le Dr Bedford-Jones était principal depuis deux ans. Depuis 1900, cinq principaux se sont succédés dont quatre ont démissionné.

FEU PIERRE LARIVIÈRE

Pierre A. Larivière, est décédé, hier, au couvent des Soeurs Grises, angl. des rues Guy et Dorchester, à la suite d'une syncope. M. Larivière était âgé de 71 ans, et célibataire. Né à Ottawa, il vint à Montréal, il y a quarante ans, et s'occupa à exploiter une carrière dans le nord de la ville.

Le canal de Chambly

Chambly-Bassin, 26. (D.N.C.) — Une délégation de citoyens de notre localité doit se présenter devant M. le député Archambault, ces jours-ci, pour lui demander d'insister auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir certains changements dans le personnel préposé à l'entretien et à la surveillance du canal de Chambly. MM. Bignon, conseiller, B. Pepin et plusieurs autres ont été choisis comme délégués, à une réunion où a parlé M. Bissonnette, avocat.

La terre tremble

Rome, 27. — Une violente secousse sismique a été enregistrée par le sismographe, samedi. On calculait que l'épicentre était à 8,000 milles.

WASHINGTON

LES EXIGENCES D'UNE NATION

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN DEMANDE SANS AMBAGES AUX PAYS ALLIÉS QUE SES FRAIS D'OCCUPATION EN RHÉNANIE SOIENT PAYÉS.

Washington, 27. (S.P.A.) — Le gouvernement américain a envoyé aux puissances alliées une autre note complémentaire à celle qui a été récemment envoyée touchant ses revendications à l'égard de traitement avec ces puissances au sujet du paiement des frais d'occupation de la Rhénanie.

La nouvelle note, dont des copies ont été présentées aux gouvernements anglais, français, italien, belge et japonais par les représentants diplomatiques américains dans les différentes capitales des nations respectives fait savoir que, quand même il y aurait déficit dans le compte de la France pour son armée d'occupation, jusqu'au 1er mai 1921, la réclamation des Etats-Unis n'en est aucunement affectée.

Le gouvernement américain dans sa note complémentaire, en des termes clairs sinon diplomatiques, avertit les gouvernements alliés qu'aucune manipulation de tenue de livres touchant les frais d'occupation de la Rhénanie n'empêchera les Etats-Unis d'insister sur leur réclamation.

Les hauts fonctionnaires en publiant la nouvelle note ont déclaré que les notes originales identiques remises aux cinq puissances alliées au commencement de la semaine dernière faisait savoir que d'après les informations et les comptes aux mains du gouvernement américain il semblait que la somme due à la France pour ses frais d'armée d'occupation au 1er mai avait été payée en entier de même que les frais des armées belge et italienne.

Les récentes dépêches de France, dit-on, ont laissé entendre que le gouvernement américain avait commis une erreur en disant que la France avait été remboursée en entier et la note complémentaire remise samedi est destinée à réfuter toute suggestion de cette nature.

Le texte de la note se lit comme suit: "Dans sa note du 22 mars, 1922, le gouvernement des Etats-Unis a déclaré que, suivant l'information et les comptes aux mains des gouvernements alliés, il appert que la somme due à la France pour les frais de son armée au 1er mai 1921 avait été payée en entier, surtout par livraisons en nature."

"Le gouvernement des Etats-Unis est maintenant informé qu'on se propose de retarder le dédit de la France pour la valeur des mines de la Sarre, bien que des livraisons aient été faites en nature durant l'année 1922."

"Ce gouvernement ne croit pas nécessaire dans le moment d'entrer dans des questions relatives aux débits et aux crédits du compte ou de considérer l'effet du retardement du dédit pour la valeur des mines de la Sarre et toutes les questions de cette nature sont entièrement réservées. Il est jugé suffisant de dire qu'il est de l'avis du gouvernement des Etats-Unis que la question de savoir si oui ou non il y aurait un déficit dans le compte français pour les frais d'armée au 1er mai 1921, est une question qui n'affecte pas la position de ce gouvernement au sujet de son droit de réclamer le paiement des frais actuels de son armée d'occupation sur un pied d'égalité avec les puissances alliées."

Mort d'Ernest Vizetelly

Londres, 27. (S.P.A.) — M. Ernest A. Vizetelly, traducteur, auteur et journaliste, est décédé vendredi dernier.

M. Vizetelly, né en 1853. Lors de la guerre franco-prussienne, en 1870, il devint correspondant pour le Daily News, la Pall Mall Gazette, et le London Illustrated News. Il était dans Paris, lors du siège, après le désastre de Sedan, ainsi qu'au temps de la Commune.

M. Vizetelly traduisait beaucoup d'oeuvres françaises en anglais, en particulier celles d'Emile Zola.

IL Y A DIX ANS

(du Devoir, 27 mars 1912)

A l'assaut de l'autonomie municipale. Premier-Montréal de M. Omer Héroux.

Mieux qu'un théâtre. Billet du soir de M. Léon Lorrain.

Montréal patera, de M. Fréd. Pelletier.

Lettre d'Ottawa, de M. Georges Pelletier. Le Sénat ratifie le bill du Manitoba sans amendement. Les droits de la minorité sacrifiés.

Lettre de Québec, de M. Jean Dumont. Une heure de mauvais sang. — Le bill de M. Walsh. — La part des Irlandais. — Quelques questions.

Botrel au Monument national

C'est demain que Botrel donnera son grand concert au bénéfice de l'Union Nationale Française sous la présidence de M. P.-E. Naggier, consul général de France au Canada.

M. de Gerler chanteur parisien et l'orchestre Lafontaine des Chevaliers de Colomb accompagneront le barde.

Que les amis des oeuvres françaises viennent entendre le chantre des enfants, des marins, des poilus et des laborieux et goûter la saveur exquise qui se dégage de ses chansons, interprétées par lui-même seul.

FAITS DIVERS

Des incendies considérables

LE FEU DETRUIT PLUSIEURS IMMEUBLES AU COURS DE LA JOURNÉE D'HIER. — LES DÉGÂTS SONT ÉLEVÉS.

Dix-neuf familles ont été chassées de leurs foyers vers 9h20, hier soir par suite d'un violent incendie qui a détruit tout un pâté de maisons rue Wurtele. Dix autres familles avaient pris le soin de sortir leur mobilier, mais une fois l'incendie terminé elles ont pu réintégrer leurs demeures et n'ont eu qu'à souffrir d'un vent assez violent qui soufflait de l'ouest. Les flammes étaient sans cesse activées et durant un certain temps on a craint qu'un plus grand nombre de logements allaient être détruits, mais grâce au travail opiniâtre des pompiers, les flammes ont été arrêtées dans leur marche désastreuse. L'incendie a duré plus de quatre heures.

Le feu a été découvert par un passant qui a vu des flammes percer le toit de l'une des maisons. Il a aussitôt sonné l'alarme, après quoi il a prévenu les occupants de la maison qui ont réussi à se sauver. Il en fut de même pour les locataires des maisons environnantes qui ont commencé aussitôt le déménagement de leurs mobiliers.

Lorsque les pompiers de la division est, sous la direction du chef Doolan, sont arrivés sur les lieux, les flammes avaient déjà fait des progrès considérables et en dépit des torrents d'eau qui étaient répandus sur le brasier elles gagnaient continuellement du terrain. C'est alors qu'une seconde alarme a été sonnée, appelant sur les lieux le chef Chevalier, le sous-chef Saint-Pierre et les chefs de district Martin, Gauthier, Foyreau, Gauthier, Boucher ainsi que le chef ingénieur Gauthier et son assistant, le chef Forget. A cet appel ont répondu aussi le docteur Laffleur, du département des incendies et les ambulances des différents hôpitaux.

Le docteur Laffleur a été appelé à donner ses soins au pompier Quéry, qui avait été violemment frappé à la figure par le bout d'un jet d'eau. M. Quéry était monté dans une échelle lorsque l'accident est arrivé. Après avoir été pansé et comme sa blessure n'était que superficielle, le blessé est retourné au travail.

On croit que les flammes ont pris naissance dans la façade de l'une des maisons et elles se sont aussitôt promptement communiquées alimentées par un vent assez violent. Le travail des pompiers a consisté à empêcher le feu de se communiquer aux maisons environnantes. Il a été impossible hier soir, de faire la bilan des pertes, mais il est facile de prévoir qu'elles seront très considérables. Ce n'est qu'à 11h40, ce matin, que le rangel a été sonné, soit quatre heures et vingt minutes après que l'alarme ont été sonnées. Un grand nombre de pompiers ont passé la nuit à incendier les débris des maisons détruites. On ignore la cause de l'incendie.

Un autre incendie qui a causé pour environ \$30,000 de dommages s'est déclaré vers 2h47, hier matin, dans l'immeuble occupé par MM. Turcotte et Frères, Dorval et Cie "Mont-Royal Confectionery Co." situé au no. 650-est, rue Mont-Royal.

Les flammes ont pris naissance dans la cave et se sont promptement communiquées aux murs et au plancher du rez-de-chaussée, occupé par MM. Turcotte et Frères. Les deux autres étages n'ont subi que des dommages par l'eau et la fumée. On estime les pertes à environ \$30,000. On se perd en conjecture quant à l'origine du feu.

OBTIENDRA-T-IL SA GRACE?

On a fait circuler, samedi dernier, au palais de justice, une requête qui sera présentée au ministre de la Justice, afin d'obtenir la commutation de la peine de "Big" Mike, qui a été condamné à être pendu le 1er avril.

M. Alphonse Taschereau, C. R., défenseur du condamné, avait porté la cause de son client devant la Cour suprême, mais que ce tribunal a confirmé le jugement du juge de première instance.

MORT DANS SON LIT.

On a transporté, samedi après-midi, à la morgue, le cadavre d'un nommé Mike Kluck, 30 ans, 24, rue Vitre-ouest, qui venait d'être trouvé mort dans son lit. Une autopsie sera pratiquée sur le cadavre après quoi le coronar tiendra une enquête.

COUPABLE DE MEURTRE.

Rimouski, 27. (D.N.C.) — On a terminé, samedi soir, aux assises, le procès de Philéas Blouin, accusé du meurtre de son neveu, Antoine Blouin, âgé de 14 ans. Le drame s'est déroulé à St-Jérôme-de-Matane, à la fin du mois d'août dernier. Après avoir longuement délibéré, les jurés ont rendu un verdict de culpabilité. La date de l'exécution n'a pas encore été fixée.

VINGT ANS DE PENITENCIER

Windsor, 27. (D.N.C.) — Une condamnation de vingt ans de pénitencier a été imposée par le magistrat Gundy, de la Cour de police, à Russell Drouillard, 22 ans, trouvé coupable d'avoir pillé une banque à Petite-Côte, au mois de juillet dernier, d'avoir blessé Georges Meloche, de Sandwich, en lui tirant une balle de revolver dans la cuisse et d'avoir conspiré pour piller un wagon-poste.

PERTES CONSIDÉRABLES.

Québec, 27. (D.N.C.) — Un incendie qui a causé des dommages pour environ \$60,000 s'est déclaré de bonne heure, hier matin, dans l'immeuble occupé par la Canadian-Fairbanks-Morse Company, la General Import Co. et le Commercial Union Club, rue Bridge. Le feu a été découvert vers trois heures et a duré jusqu'à vers sept heures.

1868-1922

54^{ME} ANNIVERSAIRE

Depuis Frères

1868-1922

PALETOTS de DEMI-SAISON



PALETOTS de mi-saison pour garçons de 3 à 9 ans; modèle Reffer, avec demi-ceinture au dos, ornement sur la manche et boutons dorés.

Cheviote bleu marin tout laine	7.50
Tweed homespun gris tout laine	9.00
Drap covert beige de laine	12.00

—Au premier.

ROBES

ROBES LAVABLES en guingan uni ou plaid; variété de modèles et de nuances; ceinturon et nervures. Ages: 6 à 12 ans. Rég. 1.98 à 2.25, prix d'anniversaire... **1.49**

ROBES de 1ère communion; voile blanc; corsage garni d'entre-deux d'organdi, encolure haute, manches longues. Ages, 6 à 8 ans. Prix d'anniversaire **4.49** —Au premier.

ROBES de Maison

ROBES DE MAISON en indien et percale de fantaisie; modèle tout d'un morceau; col en pareil bordé de broderie suisse; buste: 36 à 44. Rég. 1.98, prix d'anniversaire **1.59**

ROBES de nuit en batiste blanche ou rose; encolure basse, manches courtes garnies de piqures et de plissures; rég. 1.25 pour... **.98**

ROBES DE NUIT en crêpe de coton uni ou à dessins d'oiseaux bleus; encolure basse, manches courtes, finies avec piqures; rég. 1.75, prix d'anniversaire **1.49** —Au premier.

SPECIAL du Matin



En vente à 9 heures, tant que le lot durera.

Chemises de nuit, pour garçons; choix de dessins à rayures de couleur; couple ample, manches molles; encolure; 12 à 14. qualité de 1.00 pour... **.69** —Au premier.

La HOOVER

Elle BAT — tout en BALAYANT — tout en NETTOYANT



Nous savons que la Hoover est la meilleure balaise électrique qui soit, mais nous voudrions que vous le sachiez aussi.

Téléphonez à notre comptoir, et une démonstration gratuite en sera faite chez vous; il sera alors facile de vous convaincre que la Hoover est plus qu'une balaise ordinaire, car seule elle soulève le tapis, le bat, le balaye et le nettoie en une seule opération. Vous pouvez maintenant vous procurer une Hoover à un prix moins élevé que celui d'une balaise ordinaire, grâce aux nouveaux bas prix, inférieurs à ceux d'avant-guerre, auxquels elle est maintenant cotée.

Baby Hoover; prix **57.50** comptant... **69.50** spécial Hoover, prix comptant... **69.50**

Informez-vous de notre système de paiements faciles en 10 versements mensuels.

—Au rez-de-chaussée.

COUVERTURE DE PLANCHER

TAPIS BRUXELLES pour escaliers ou chemins; choix de dessins et de nuances. Qualité de 3.25 la verge pour... **2.75**

CARPETTES Axminster de belle qualité; poils longs; texture serrée; choix de beaux dessins. Dimensions:

1 1/2 x 2 1/2	Spécial	17.75
2 1/2 x 3	Spécial	30.75
2 1/2 x 3 1/2	Spécial	36.75
3 x 3	Spécial	40.00
3 x 3 1/2	Spécial	46.00
3 x 4	Spécial	52.75

COUVERTURE DE PLANCHER

TAPIS WILTON fins avec broderie; largeur: 36 pces; qualité de 8.50 la verge pour... **6.50**

TAPIS genre tapisserie, pour escaliers ou chemins; largeur: 27 pces; qualité de 1.50 la verge pour... **1.29**

CARPETTES en tapisserie; variété de dessins, qualité durable. Dimensions:

3 x 3 verges; rég.	14.75
21.00 pour	
3 x 3 verges 1/2; rég.	17.00
24.00 pour	
3 x 4 verges; rég.	19.50
27.00 pour	

—Au troisième.

GALCIERES

En bois franc fini chêne doré; intérieur en tôle galvanisée; prix

12.95	16.95	et 21.00
-------	-------	----------

es mêmes, mais avec intérieur émaillé blanc; prix

15.95	19.45	22.95
-------	-------	-------

—Au sous-sol.

BERCEUSES

de salon, acajou poli; siège à ressorts couverts en tapisserie, soie ou velours; prix... **12.54**

Divanettes

avec matelas, cadre en chêne scoté sur le quart; siège et dos couverts en simili-cuir espagnol; prix d'anniversaire... **49.00** —Au deuxième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.